

UNIVERSITÉ DE LILLE

GUIDE DES ÉTUDES

2019 - 2020

MASTER

Mention

INTERVENTION ET
DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Lettre du directeur de l'UFR

Chères étudiantes, chers étudiants,

Toute l'équipe enseignante et administrative vous souhaite la bienvenue dans l'UFR DECCID (Développement social, Education, Culture, Communication, Information, Documentation). Cette unité de formation et de recherche, administrée par un directeur, une équipe de direction et un conseil d'UFR, met en œuvre les décisions du conseil d'UFR et des conseils de département, sous le contrôle des trois conseils de l'université. Elle se compose des cinq départements suivants : Sociologie et Développement Social, Sciences de l'éducation, Infocom, Sciences de l'information et du document et Culture.

Quatre de ces départements sont situés sur le campus de Pont de Bois. Le département Infocom est localisé à Roubaix.

Les départements, à travers les gestionnaires pédagogiques et les enseignant-e-s, sont vos interlocuteurs pour la plupart des questions relatives à la pédagogie ; n'hésitez pas à vous référer aux responsables de formation si vous avez des questions ou rencontrez des problèmes.

Différents services de l'université peuvent également vous accompagner si vous faites face au cours de l'année à des difficultés personnelles (services de santé, services sociaux, Maison de la médiation, le bureau de la vie étudiante...). Vous trouverez, dans ce guide des études, des informations relatives à l'offre de formation, aux modalités d'évaluation et aux liens avec les services de l'université.

Cette année sera un peu particulière dans la mesure où notre UFR est engagée, comme l'ensemble des composantes de l'université, dans un processus de recomposition et de fusion qui s'inscrit dans le cadre de la constitution de l'Université de Lille, qui réunit depuis le 1er janvier 2018 les anciennes universités Lille 1, Lille 2 et Lille 3. Cela n'aura toutefois pas d'impact direct au quotidien sur vos formations, et l'équipe de l'UFR fera le nécessaire pour vous aider à vous repérer dans ce nouveau contexte.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce document, il est possible que certaines de vos interrogations restent sans réponse. Dans ce cas, je vous invite à consulter régulièrement les affichages organisés dans chaque département, le site de l'université et bien entendu les enseignants chercheurs et personnels administratifs du département dans lequel vous allez suivre votre formation.

Au nom de toute l'équipe de direction, je vous souhaite une excellente année universitaire et vous adresse tous mes vœux de réussite dans votre cursus universitaire.

Ce guide des études est téléchargeable sur le site de l'université de Lille SHS (UFR DECCID). Il est susceptible d'être réactualisé le cas échéant jusqu'à la rentrée universitaire. Les descriptifs des Unités d'Enseignement (UE) sont donnés à titre indicatif. Les contenus et objectifs seront précisés par chaque enseignant en début de cours. Les modalités d'examen seront affichées sur les panneaux d'affichage du département dans les locaux du département.

Lettre du directeur de département

Chères étudiantes, chers étudiants,

Au nom de l'équipe enseignante et de l'équipe administrative, je vous souhaite la bienvenue au sein du département « Sociologie et Développement Social » de l'UFR DECCID.

Notre département assure la responsabilité administrative et pédagogique de deux formations : la licence mention Sociologie (avec ses deux parcours : Histoire et Sociologie Quantitative) et le master mention Intervention et Développement Social.

Il participe également activement aux enseignements et à la coordination pédagogique de la licence de Philosophie-Sociologie.

Par ailleurs, il est étroitement lié au Ceris (Centre de Recherche « Individus, Epreuves, Sociétés »), qui est un des deux laboratoires de sociologie de l'université de Lille, au sein duquel les enseignants-chercheurs du département mènent leur activité de recherche.

Pour réussir ses études à l'université, il est indispensable de bien connaître l'organisation de la formation dans laquelle on est inscrit et le contenu des cours qui y sont dispensés. Mais il est aussi utile de disposer d'une connaissance minimale de l'environnement institutionnel dans lequel cette formation prend place. Ce guide, qui rassemble des informations sur les enseignements que vous allez suivre ainsi que sur l'université, l'UFR DECCID et le département Sociologie et Développement Social devrait vous y aider. A vous de vous en approprier le contenu afin d'utiliser au mieux les ressources mises à votre disposition. A vous de vous investir, si vous le souhaitez, dans la vie et les activités du département.

Je vous souhaite une excellente année universitaire et, au-delà, de parvenir à construire un parcours d'études qui vous permette à la fois de satisfaire votre curiosité intellectuelle et de préparer au mieux votre avenir personnel.

Jean-Michel Wachsberger

SOMMAIRE

PRESENTATION.....	4
REGLES DE PROGRESSION DES ETUDIANTS DE MASTER (EX-SHS) ANNEE 2019-2020	6
CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE	7
DELANG.....	8
LE CLES.....	8
LE CRL.....	9
L'EQUIPE ADMINISTRATIVE	10
L'EQUIPE ENSEIGNANTE	11
OBJECTIFS PROFESSIONNELS ET DEBOUCHES DES TROIS SPECIALITES DE 2EME ANNEE	12
OU ET COMMENT S'INFORMER.....	14
DESCRIPTIF DES UNITES D'ENSEIGNEMENT DU MASTER 1	15
DESCRIPTIF DES UNITES D'ENSEIGNEMENT DU MASTER 2	39
Parcours Stratégies de développement social	39
Parcours Gestion des organismes sociaux	61
Parcours Sociologie des âges, de la santé et des vulnérabilités	82
LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR	101

Présentation

L'année de M1 est commune à l'ensemble des étudiants.

En M2, les étudiants ont le choix entre trois parcours :

- « Stratégies de Développement Social » (SDS)
- « Gestion des Organismes Sociaux » (GOS)
- « Sociologie des Ages, de la Santé et des Vulnérabilités » (SASV)

La mention « Intervention et Développement Social » est une formation fondée sur les connaissances, les modèles théoriques et les méthodes d'investigation de la sociologie, pensés dans une optique de proximité avec les terrains professionnels du développement social et orientés vers la formation de professionnels (praticiens de l'ingénierie sociale et chargés d'études). A l'heure où ne cesse de croître, dans les institutions du social, la demande de connaissance des populations, de diagnostic des situations concrètes et de réflexion sur ces situations, il s'agit de former des professionnels de haut niveau disposant de connaissances solides, maîtrisant les outils méthodologiques indispensables à leur action, capables de développer des capacités réflexives par rapport aux situations professionnelles auxquelles ils seront confrontés et sachant combiner la rigueur intellectuelle et le sens pratique.

Cette mention repose sur l'association entre une discipline universitaire – la sociologie – et une posture professionnelle – celle du développement social. Plus précisément, cette association entre sociologie et développement social consiste dans l'articulation entre trois éléments-clés, qui sont au fondement du dispositif de formation mis en place :

- 1/ **une discipline universitaire principale, la sociologie**, qui fournit un regard sur le monde, des cadres d'analyse des phénomènes sociaux et des méthodes d'investigation pour connaître la réalité sociale. Les enseignements de sociologie dispensés dans le cadre de cette formation ne sont pas purement théoriques, ni tournés vers la seule connaissance des auteurs, mais visent à explorer différentes facettes du social : la ville ; la famille ; la pauvreté et l'exclusion ; la petite enfance et l'enfance ; le handicap ; la vieillesse ; l'immigration et les discriminations ; la citoyenneté et la démocratie participative ; etc. Ces enseignements sont conçus de telle manière qu'ils permettent aux étudiants d'avoir à la fois un aperçu des questionnements qui traversent ces champs de la sociologie, une connaissance des dispositifs et des politiques publiques qui existent dans ces domaines, tant au niveau national que local, et une compréhension des expériences vécues par les individus.

- 2/ **des champs professionnels**, domaines d'intervention sociale qui correspondent aux thèmes étudiés au travers des enseignements de sociologie : le champ de la politique de la ville ; celui des politiques de la famille et de la parentalité ; celui de la lutte contre la pauvreté et les exclusions ; celui du handicap ; celui de la petite enfance et de l'enfance ; celui de la vieillesse ; etc. En effet, si chacun de ces champs constitue un domaine de connaissance sociologique, il est aussi un domaine de pratique professionnelle – et donc de possible insertion professionnelle pour nos étudiants.

- 3/ **une posture professionnelle, celle du développement social**, qui repose sur un ensemble de techniques et de savoir-faire (la méthodologie de projet, le diagnostic territorialisé, la capacité à élaborer des partenariats), qui sont autant d'outils visant à mettre en oeuvre et à mener à bien des projets de développement social sur un territoire donné. La dimension ascendante du

montage de projets prend une place particulière dans cette posture professionnelle, les méthodes de concertation et de participation étant considérées comme essentielles dans la mise en oeuvre d'un développement social au service de l'autonomie, de la « capacitation » et de l'« empowerment » des individus et collectifs.

L'association de ces trois éléments se traduit de diverses manières dans l'organisation pédagogique de la mention « Sociologie et Développement Social » :

- une partie des enseignements est orientée vers la connaissance des populations, de leurs modes de vie, des problèmes sociaux et des politiques sociales locales, nationales et européennes ; une autre partie porte sur les outils nécessaires à l'analyse, au diagnostic et à l'action ;

- certains enseignements visent à développer les connaissances et les capacités d'analyse, ainsi que les capacités rédactionnelles des étudiants ; d'autres visent à développer leurs capacités d'action.

- l'équipe pédagogique est constituée à la fois d'enseignants chercheurs, sociologues pour la majorité d'entre eux, et de professionnels du social, qui assurent de nombreux enseignements portant sur les services à la personne, la gestion des ressources humaines, les techniques de travail collaboratif à distance, l'évaluation et la démarche qualité, etc.

Le positionnement de cette formation est volontairement « généraliste », non ciblé sur un champ particulier du social. La raison en est que de nombreuses compétences sont transversales aux différents domaines du social et qu'une trop grande spécialisation thématique ne serait pas favorable à la future mobilité professionnelle des étudiants. Ceux-ci s'insèrent d'ailleurs dans différents champs du social. Deux grandes orientations thématiques structurent cependant la formation : le développement social territorial (qui englobe non seulement les questions urbaines, mais aussi la pauvreté, l'exclusion, l'immigration, la parenté, l'intergénération, etc.) et les âges de la vie (l'enfance et la jeunesse, autour desquelles se mettent en place des projets de développement social ; la petite enfance et la vieillesse, qui ouvrent plus particulièrement sur les métiers des services à la personne).

La mention « Intervention et Développement Social » est adossée aux recherches réalisées au sein du laboratoire CERIES (Centre de Recherche Individus Epreuves Sociétés). Les orientations du laboratoire peuvent être consultées sur son site web: <http://ceries.univ-lille3.fr/> "

Règles de progression des étudiants de MASTER (ex-SHS) année 2019-2020

(Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master)

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

- JURYS SEMESTRIELS

- Pour les **cursus master** (jurs de première et de seconde session ou session unique ou longue) la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **sans** compensation semestrielle entre les UE :
- si la note de chaque UE est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
- si, pour au moins une UE, la note est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.
L'étudiant-e n'est déclaré-e admis-e que s'il, elle a capitalisé **toutes** les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e au semestre, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.

- JURYS D'ANNEE

- **Cursus master, validation de l'année universitaire, admission à l'année supérieure (première et deuxième session, session « unique » ou longue) :**
- l'année universitaire (M1, M2) est réputée validée dès lors que l'étudiant-e a été déclaré admis-e à chacun des deux semestres qui la composent, ce qui implique la capitalisation de toutes les UE des dits semestres.
- la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **sans** compensation semestrielle entre les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e à l'année, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.
- seul-e-s les étudiant-e-s ayant capitalisé la totalité des UE du M1, et validé l'année de M1, sont autorisé-e-s à accéder en M2.
- Pour les étudiant-e-s n'ayant pas validé leur année (60 ECTS), le redoublement en master est soumis à l'autorisation de la commission pédagogique de recrutement du master sur proposition du jury et entérinée par le président de l'Université.

- JURYS DE DIPLOME

○ **Maîtrise**

- A l'issue de la deuxième session (lorsqu'elle existe cf. cas des sessions uniques ou longues) du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme de la maîtrise sur la base d'une **compensation** entre les UE du M1 :
- au titre de la première session, aux étudiant-e-s dont la moyenne coefficientée des notes de première session (ou de session longue) est égale ou supérieure à 10.
- au titre de la deuxième session aux étudiant-e-s dont la moyenne coefficientée des notes obtenues aux UE capitalisées en première session et des notes obtenues à la deuxième session est égale ou supérieure à 10.
- Aucune mention ne sera portée sur le diplôme de Maîtrise.

○ **Master**

- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire (lorsqu'elle existe cf. cas des sessions uniques ou longues) et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
- au titre de la première session, aux seul-e-s étudiant-e-s admis à chacun des deux semestres au titre de la première session (ou de la session unique ou longue).
- au titre de la deuxième session : aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
- La mention du diplôme de master est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante.

CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.

- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact : clil@univ-lille.fr / Téléphone : 03 20 05 87 25.

DELANG

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (bâtiment A - A1.682) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais (toutes composantes) et d'espagnol (MIME, SHAP, DECCID), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr

Téléphone: 03 20 41 62 84

LE CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,

- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1= utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse : crl@univ-lille.fr

Contact : cles@univ-lille.fr

LE Crl

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects.
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs).
- développer votre compétence à apprendre en autonomie.
- préparer des certifications.
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait directement au CRL. La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, l'IAE, Infocom et LEA.

Cf. les pages site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : crl@univ-lille.fr

L'équipe administrative

Directeur

Jean-Michel WACHSBERGER jean-michel.wachsberger@univ-lille.fr

Responsable de la mention « Sociologie et Développement Social », responsable de la 1ère année, de la 2ème année parcours SASV : Vincent Caradec, Professeur de sociologie vincent.caradec@univ-lille.fr

Responsable de la 2ème année parcours SDS et GOS : Vanessa Stettinger, Maître de Conférences en sociologie vanessa.stettinger@univ-lille.fr

Responsable administrative : Marie Wasilewski

marie.wasilewski@univ-lille.fr

03 20 41 61 03

Secrétariat pédagogique Licence 1 et 2

Salah HAIGIE : 03 20 41 69 42

Secrétariat pédagogique Licence 3 et du laboratoire CERIES

Orlane BUISINE : 03 20 41 66 78

Secrétariat pédagogique Master

Aurélie FOREST : 03 20 41 69 43

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi : 13h30–16h45

Mardi, Mercredi : 9h-12h15 et 13h30-16h45

Jeudi : 13h30-16h45

Vendredi : 9h-12h15

Bibliothèque Jacques Hédoux

Toute la semaine de 9h30 à 17h30.

Adresse : Département Sociologie, UFR DECCID, Université de Lille

BP 60149, 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex, France

URL : <https://deccid.univ-lille.fr/sds/>

L'équipe enseignante

Professeurs : Vincent CARADEC, Jacques RODRIGUEZ

Maîtres de conférences : Marion CARREL, Paul CARY, Philippe CARDON, Paula COSSART, Aline CHAMAHIAN, Nadia GARNOUSSI, Laurence LE DOUARIN, Yann LE LANN, Ségolène PETITE – PEYPOUDAT, Clément RIVIERE, Vanessa STETTINGER, Jean-Michel WACHSBERGER

Professeurs Associés : Caroline SENEZ - Jean-François ACCART

Objectifs professionnels et débouchés des trois spécialités de 2ème année

Parcours « Stratégies de Développement Social » :

Objectifs et spécificité de la formation :

L'objectif est de former des professionnels du développement social, acteurs aujourd'hui indispensables pour l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques globales et concertées de développement local. Cette spécialité doit leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires, d'une part pour analyser la complexité dans un espace social hétérogène et mouvant et, d'autre part, pour conduire un diagnostic partagé entre les acteurs de terrain de l'intervention sociale, les responsables des politiques publiques et les habitants.

A l'issue de la formation, les étudiants doivent être capables de construire et de proposer des projets de changement et de développement social à une échelle pertinente (ville, agglomération, projets inter frontaliers...). Les futurs professionnels acquièrent les compétences en partenariat, conventionnement, participation et évaluation concertée, nécessaires à la mise en oeuvre de projets innovants.

Débouchés professionnels de la Spécialité :

Chef de projet de développement social, urbain, territorial ; coordonnateur de dispositif de développement ; conseiller(e) en développement local ; conseiller(e) technique auprès des collectivités territoriales ; agent de développement social ; chargé(e) de mission dans une collectivité territoriale, une association ou une fédération d'associations.

Parcours « Gestion des Organismes Sociaux » :

Objectifs et spécificité de la formation :

L'objectif est de former des professionnels capables de :

- Concevoir et conduire méthodiquement des projets de développement local avec l'ensemble des acteurs concernés ;
- Animer la gestion d'un organisme public ou privé qui oeuvre dans les champs social, culturel, éducatif et socio-économique ;
- Diriger une équipe, gérer les finances, organiser le travail, évaluer les actions et agir en partenariat.

L'objectif de cette formation est donc de permettre aux étudiants de faire non seulement l'apprentissage de la posture professionnelle du développement social, mais également d'acquérir des bases solides en gestion, celle-ci étant conçue comme un outil mis au service d'une vision globale et éthique des problèmes humains qui se posent dans les territoires. Il ne s'agit donc pas d'instaurer le primat de la gestion, mais de faire en sorte que les projets et les actions se définissent et se conduisent en ajustant l'éthique, le politique et le gestionnaire.

Débouchés professionnels de la Spécialité :

Directeur/Directrice/Chef de service d'association, de centre social, socioculturel ou socioéducatif ; Directeur/Directrice/Chef de service de foyer ou foyer-logement ou dans le domaine des services à la personne ; Cadre de service municipal ou intercommunal ; Délégué de fédération d'associations ; Responsable de structure de logement social ; Directeur de dispositifs spécifiques (C.U.C.S., P.L.I.E ,....) ; Chargé(e) de mission dans une collectivité territoriale, une association ou une fédération d'associations.

Parcours Sociologie des Ages, de la Santé et des Vulnérabilités:

Objectifs et spécificité de la formation :

La Spécialité SASV se fixe comme objectif de doter les étudiants de solides compétences méthodologiques, analytiques et d'expertise en sociologie sur les thématiques qui sont celles du CERIES (Centre de Recherche 'Individus, Epreuves, Sociétés'– ex. GRACC – EA 3589), le laboratoire auquel est adossé la mention « Sociologie et Développement Social ». Cette spécialité prend appui sur les compétences et les capacités d'encadrement des enseignants-chercheurs du CERIES et accorde une attention particulière au thème des âges de la vie, notamment à la vieillesse et à sa prise en charge. Parallèlement, sur un plan théorique, elle invite les étudiants à une réflexion sur la pertinence d'une sociologie de l'individu et sur la fécondité analytique de la notion d'« épreuves ». Il s'agit ainsi, d'une part, de former des professionnels capables de rechercher et de synthétiser l'information scientifique pertinente, de mener à bien une enquête et de rédiger un rapport de recherche de bon niveau et, d'autre part, de permettre aux étudiants qui le souhaitent une poursuite d'études en thèse.

Débouchés de la formation :

Débouchés directs : Chargé(e) d'analyse et de développement, chargé(e) d'études et de recherche, chargés de mission et de recherche, chargés d'études et de veille scientifique.

Débouchés pour les étudiants qui poursuivent en thèse : enseignement supérieur ; chargé d'études et de recherche en sciences de l'homme dans un organisme public de recherche, un service d'études d'une administration, d'une collectivité ou d'un organisme privé.

Où et Comment s'informer

Toutes les informations concernant vos études (emploi du temps, changements de salles, absences d'enseignants, résultats d'examen, etc) seront affichées dans le hall du département près du secrétariat du département et dans le hall près de la bibliothèque.

Le secrétariat du département se situe à l'université de Lille SHS, Bâtiment B, 1^{er} étage, salle 334. Lorsque le secrétariat est fermé, vous disposez d'une boîte aux lettres qui est relevée deux fois par jour. N'hésitez pas à déposer courriers ou documents en indiquant toujours votre nom et celui du destinataire.

Les étudiants du département disposent d'un panneau pour les petites annonces à côté de la bibliothèque Jacques Hédoux. Avant d'afficher, demander préalablement l'accord à l'accueil du secrétariat du département.

La bibliothèque Jacques Hédoux

Installé dans le bâtiment " B " (salle B3.120), le Centre de Documentation conserve les revues spécialisées sur l'éducation et la formation, les mémoires de recherche et mémoires professionnels ainsi que les thèses et publications des enseignants chercheurs.

Le Centre de Documentation du département possède un certain nombre d'ouvrages ou manuels de base par champ disciplinaire (histoire, philosophie, psychologie, sociologie, didactique...).

L'accueil est assuré par au moins un(e) moniteur (trice) sur plusieurs demi-journées par semaine du lundi au vendredi.

La consultation se fait sur place pour tous les étudiants régulièrement inscrits au département.

Le prêt est organisé selon des conditions précisées à la rentrée.

Un Conseil de la Documentation définit chaque année la politique documentaire du département et valide les modalités pratiques du règlement intérieur.

La responsabilité du Centre de Documentation au sein du département est assurée par Mr Daniel Bart.

La bibliothèque étant un lieu exclusif de travail, le silence y est de rigueur.

La salle projets

La professionnalisation des formations M2 SDS et M2 GOS nécessite pour les étudiants un outil spécifique, dénommé la salle projets (B3.204). Ce lieu a été équipé afin de répondre à ce besoin particulier. Elle comprend : • 9 ordinateurs équipés d'accès internet, de logiciels de bureautique et des logiciels spécifiques à la formation • 1 imprimante • une table de travail • un téléphone permettant d'appeler les lignes fixes • un photocopieur. Dès que les projets professionnels sont commencés, l'accès leur est alors autorisé selon des horaires définis.

Descriptif des unités d'enseignement du Master 1

Organisation de la 1^{ère} année – Master 1 Stratégies et Développement Social (S.D.S)

1^{er} Semestre

UE 1 Ects : 3	UE 2 Ects : 3	UE 3 Ects : 3	UE 4 Ects : 3	UE 5 Ects : 3
Fondamentaux de la sociologie -Sociologie générale -Sociologie du travail et des organisations	Champs de la sociologie 1 -Sociologie urbaine comparée -Santé et troubles mentaux	Champs de la sociologie 2 -Sociologie de la citoyenneté -Famille et politiques familiales	Associations, Ethique, Politique	Méthodologie sociologique 1

UE 6 Ects : 6	UE 7 Ects : 3	UE 8 Ects : 3	UE 9 Ects : 3
Recherche en sociologie	Méthodologie professionnelle	Dossier professionnel	Langue vivante

2^{ème} Semestre

UE 1 Ects : 3	UE 2 Ects : 3	UE 3 Ects : 3	UE 4 Ects : 3	UE 5 Ects : 6
Champs de la sociologie 3 -Sociologie de la pauvreté -Sociologie de la vieillesse	Champs de la sociologie 4 -Santé et prévention -Sociologie du handicap	Introduction à la gestion	Méthodologie en sociologie	Recherche sociologique

UE 6 Ects : 3	UE 7 Ects : 6	UE 8 Ects : 3
Etude de projets de dvpt social	Dossier professionnel	Langue vivante

Semestre 1 - UE1 : Fondamentaux de la sociologie

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Sociologie générale

Nom de l'enseignant : Aline Chamahian

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Niveau licence - avoir suivi le cours d'initiation aux méthodes sociologiques

Compétences visées : initiation et/ou renforcement des connaissances en sociologie générale

Contenu de la formation : Cet enseignement consiste en une initiation et/ou une redécouverte de la discipline sociologique. Il vise à sensibiliser les étudiant-e-s aux fondements de la discipline (scientificité, définition de ses objets, réflexion sur ses objectifs). Il reviendra pour cela sur les grands courants de pensée et auteurs de la sociologie, sur quelques champs thématiques ainsi que sur les formes du raisonnement sociologique.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Apprentissage du cours et lectures des textes.

Bibliographie succincte :

De Singly F., Giraud Ch., Martin O., Nouveau manuel de sociologie, Paris, A.Colin, 2011.

Ferréol G., Noreck J.P., Introduction à la sociologie, Paris, A. Colin, 2010.

Masson Ph., Faire de la sociologie, Paris, La Découverte, 2008.

Mendras H., Eléments de sociologie, Paris, A. Colin, 2002.

Modalités d'évaluation : 1ère session : CC (questions). 2ème session : CT : épreuve écrite de 2h, comportant 1 ou plusieurs questions et organisée par la scolarité

- EC : Sociologie du travail et des organisations

Nom de l'enseignant responsable : Clément Rivière

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Connaissances générales de sociologie du niveau licence.

Compétences visées : initiation et/ou renforcement des connaissances en sociologie du travail et des organisations. Aptitude à préparer et à présenter en groupe un exposé oral. Aptitude à construire un guide d'entretien et à conduire un entretien qualitatif avec un professionnel.

Contenu de la formation : Organisé autour de séances thématiques, le module vise à proposer aux étudiants un panorama des travaux empiriques récents conduits en sociologie du travail et des organisations. Les séances s'organisent en trois grands blocs thématiques : 1/ les liens entre les organisations et le changement social (New Public Management, « nouvel esprit du

capitalisme »...), 2/ la situation de travail (travail à l'usine, travail au guichet...), 3/ les inégalités au travail et face au travail (rapports sociaux de sexe, catégorisations ethniques...).

Travail de l'étudiant hors présentiel : Suivi régulier des cours. Lecture d'un texte dans le cadre de la préparation de chaque séance. Préparation d'un exposé oral associé au thème de l'une des séances, par groupe de deux ou trois. Réalisation d'un guide d'entretien, et conduite puis retranscription d'un entretien en profondeur auprès d'un professionnel.

Bibliographie succincte :

Christelle Avril, Marie Cartier et Delphine Serre, *Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits*, La Découverte, Paris, 2010.

Michel Lallement, *Le travail. Une sociologie contemporaine*, Gallimard, Paris, 2007.

Modalités d'évaluation : 1ère session : CC (questions). 2ème session : CT : épreuve écrite de 2h, comportant 1 ou plusieurs questions et organisée par la scolarité

Semestre 1 - UE2 Champs de la sociologie 1

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Sociologie urbaine comparée

Nom de l'enseignant responsable : Paul Cary

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Niveau licence

Compétences visées : Etre capable de saisir les enjeux auxquels les villes sont aujourd'hui confrontées – prendre du recul sur les politiques urbaines contemporaines.

Contenu de la formation : Le cours se propose de présenter un certain nombre de débats au coeur de la sociologie urbaine contemporaine. Les villes sont en effet prises dans la mondialisation dont elles sont parfois un acteur majeur, comme l'affirme Sassen avec son concept de « ville globale ». Partant d'une réflexion historique sur la ville et l'urbain, le cours abordera les analyses contemporaines autour des questions de ségrégation et de fragmentation urbaines, réfléchira sur les identités liées à l'espace urbain puis analysera certains modèles de politiques urbaines, notamment au travers des dispositifs participatifs ou de la théorie de la « ville créative ». Les exemples internationaux seront privilégiés (Brésil, Etats-Unis entre autres).

Travail de l'étudiant hors présentiel : Apprentissage du cours et lectures des textes.

Bibliographie succincte :

Ager, Michel, L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas, Paris, Éditions des archives contemporaines, 1999.

Hannerz, Ulf, Explorer la ville, Paris, Editions de Minuit, 1983.

Hénaff, Marcel, La ville qui vient, Paris, L'Herne, 2008.

Prévôt Schapira, MF, 1999, Amérique Latine : la ville fragmentée, Esprit, 258, pp. 128-144

Sassen, Saskia, La ville globale. New York, Londres, Tokyo, Paris, Descartes & Cie, 1996.

Modalités d'évaluation : 1ère session : CC (questions). 2ème session : CT : épreuve écrite de 2h, comportant 1 ou plusieurs questions et organisée par la scolarité

- EC : Santé et troubles mentaux

Nom de l'enseignant responsable : Nadia Garnoussi

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Niveau licence

Compétences visées : Pouvoir penser la santé et la maladie comme faits sociaux. Comprendre les logiques des politiques sanitaires ainsi que les redéfinitions des expériences de la souffrance physique et psychique dans la culture individualiste.

Contenu de la formation : Ce cours porte sur les grandes évolutions à l'oeuvre dans le champ de la santé depuis les années 1970. Dans cette perspective on s'intéressera au renouvellement des normes à partir desquelles la frontière entre le normal et le pathologique, entre la bonne et la mauvaise santé physique et psychique se définit socialement. On interrogera plusieurs niveaux permettant de repérer et d'analyser le sens de ces évolutions : celui du marché des biens de santé et de sa complexification, où l'on verra comment l'offre, la demande et les besoins se répondent et se diversifient ; celui de l'action publique qui renvoie à l'extension des politiques préventives et de gestion des risques ; celui de l'expérience individuelle de la santé et de la maladie (celle des maladies chroniques en particulier). En dégagant les liens entre santé, maladie et milieu social, on montrera en quoi les questions de santé sont un angle privilégié pour analyser les inégalités, anciennes et plus nouvelles, face au « devoir de santé ».

Travail de l'étudiant hors présentiel : Apprentissage du cours et lectures des textes.

Bibliographie succincte :

Boltanski L., Les usages sociaux du corps, ESC, 26 (1), 1971, pp. 205-233.

Carricaburu D., Ménoret M., Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies, Paris, Nathan, 2004.

Castel R., La Gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse, Paris, Minuit, 1981.

Ehrenberg A., Lovell A., La maladie mentale en mutation. Psychiatrie et société, Paris, Odile Jacob, 2001.

Fassin D., Memmi D. (dir.), Le Gouvernement des corps, éditions de l'EHESS, Paris, 2004.

Herzlich C., Santé et maladie, Analyse d'une représentation sociale, Paris, École Pratique des Hautes Études, 1969.

Jodelet D., Folies et représentations sociales, Paris, PUF, 1989.

Peretti-Watel P., Sociologie du risque, Armand Colin, Paris, 2000.

Modalités d'évaluation : 1ère session : CC (questions). 2ème session : CT : épreuve écrite de 2h, comportant 1 ou plusieurs questions et organisée par la scolarité

Semestre 1 - UE 3 Champs de la sociologie 2

Nombre de crédits à l'UE : 6

- EC : Sociologie de la citoyenneté

Nom de l'enseignant responsable : Marion Carrel

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Niveau licence

Compétences visées : Connaissances et recul critique sur les pratiques et les discours politiques et savants sur la citoyenneté, en particulier à propos de la démocratie participative qui se multiplie depuis une vingtaine d'années.

Contenu de la formation : Ce cours consiste à étudier les formes prises par la citoyenneté et la participation des citoyens à la vie publique, en France et à l'étranger. Dans une approche théorique et empirique, seront étudiés les enjeux de l'impératif participatif (En quoi constitue-t-il un progrès, ou non, pour la démocratie ? Comment s'articulent démocratie représentative et démocratie participative ?...). Seront également étudiées les conditions matérielles des expériences délibératives (Quels en sont les différents dispositifs ? Que peut-on dire de la sociologie des participants ? A quoi servent-ils réellement ?...). Il s'agira aussi d'explorer les racines et les précédents historiques des expériences contemporaines de participation.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Apprentissage, lectures et préparation d'un exposé.

Bibliographie succincte :

Bacqué M.-H., Sintomer Y. (dir.), 2011, *La démocratie participative : histoires et généalogies*, Paris, La Découverte.

Blondiaux L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Seuil.

Carrel M., Neveu C. (dir.), 2014, *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Karthala.

Rosanvallon P., 2006, *Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil

Modalités d'évaluation : 1ère session : CC (questions). 2ème session : CT : épreuve écrite de 2h, comportant 1 ou plusieurs questions et organisée par la scolarité

- EC : Sociologie de la famille et des politiques familiales

Nom de l'enseignant responsable : Ségolène Petite

Nombre d'heures : 26

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Niveau licence

Compétences visées : Connaissance générale des auteurs et des questionnements dans le champ de la sociologie de la famille et des politiques familiales.

Contenu de la formation : L'enseignement visera d'abord à présenter les principaux changements intervenus, au cours des quarante dernières années, dans les relations familiales. Ce qui conduira à réfléchir sur les caractéristiques de la famille contemporaine, à interroger les catégories qui cherchent à cerner les nouvelles réalités familiales (familles monoparentales, familles recomposées, cohabitation juvénile, couples non cohabitants, etc.), et à interpréter les moteurs des mutations de la famille.

L'enseignement visera ensuite à cerner les contours, les fondements et les enjeux actuels des politiques familiales.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Apprentissage du cours et lecture de la bibliographie.

Bibliographie succincte :

Commaille J., Strobel P., Villac M., 2002, La politique de la famille, Paris, La découverte.

Déchaux J.H., 2007, Sociologie de la famille, Paris, La découverte.

Régnier-Loilier A. (ed.), 2009, Portraits de familles. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles, Paris, Ined.

Des références complémentaires seront données en cours.

Modalités d'évaluation : 1ère session : CC (questions). 2ème session : CT : épreuve écrite de 2h, comportant 1 ou plusieurs questions et organisée par la scolarité

Semestre 1 - UE4 Associations, Ethique, Politique

UE4 (1er semestre) : Ethique et pratique du développement social

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Ethique, actions associatives et développement social

Nom de l'enseignant responsable : Yann Le Lann

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Niveau licence

Compétences visées : se familiariser avec les évolutions du monde associatif et du travail social.

Contenu de la formation : Le cours se propose de réfléchir sur l'émergence d'une importante réflexion éthique contemporaine – en montrant que son apparition est aussi concomitante d'un certain déclin du politique. Le cours montrera comment les enjeux éthiques se déploient aujourd'hui dans le cadre du travail social, notamment dans les mutations de la relation d'aide ; dans les enjeux du monde associatif et de sa professionnalisation ; ou encore dans les mutations des ONG (liées aux champs de l'humanitaire et du développement).

Modalités d'évaluation : 1ère session : CC (questions). 2ème session : CT : épreuve écrite de 2h, comportant 1 ou plusieurs questions et organisée par la scolarité

Semestre 1 - UE5 Méthodologie sociologique 1

UE5 (1er semestre) : Recherche sociologique 1

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Démarches de recherche en sociologie

Nom de l'enseignant responsable : Vanessa Stettinger

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Niveau licence

Compétences visées : La maîtrise des outils et des opérations nécessaires à la réalisation d'une recherche sociologique.

Contenu de la formation : Le cours porte sur la méthodologie de la recherche en sociologie. La production de connaissance y est examinée à travers les activités de conceptualisation, d'opérationnalisation et d'analyse. Ce cours vise à accompagner les étudiants dans la réalisation de leur mémoire de recherche, chaque étape de la recherche étant réalisée conjointement par les étudiants et l'enseignant en vue de dérouler complètement le fil d'une enquête sociologique. Dans ce premier semestre, nous aborderons la question du choix du thème de recherche, la « question de départ », ainsi que la construction de leur objet d'étude.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Rédaction du mémoire de recherche

Bibliographie succincte :

Beaud S. et Weber F., Guide de l'enquête de terrain, La Découverte, 2003

Becker, S. Howard, Les ficelles du métier, Paris, La Découverte, 2002.

Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C., et Passeron, J.-C., Le métier du sociologue, Mouton, 1968.

Desanti R. et Cardon P., Initiation à l'enquête sociologique, ASH, 2010

Modalités d'évaluation : 1ère session : CC dossier. 2ème session : CC dossier

Semestre 1 - UE6 Recherche sociologique 1

Nombre de crédits à l'UE : 6

- EC : Dossier de recherche

Noms des intervenants : Vincent Caradec, Philippe Cardon, Paula Cossart, Nadia Garnoussi, Laurence Le Douarin, Ségolène Petite, Jean-Michel Wachsberger

Les étudiants doivent réaliser un Dossier de recherche : ce travail de recherche, d'une soixantaine de pages, est préparé tout au long de l'année universitaire. Il donne lieu à une note intermédiaire, à la fin du 1er semestre et à une note finale, à la fin du 2ème semestre.

Le Dossier de recherche consiste à présenter toutes les étapes d'une recherche en sociologie.

Dans un premier temps, l'étudiant doit établir un état des savoirs et dessiner une problématique de recherche sur un sujet qui s'inscrit dans l'un des champs du développement social abordé dans le cadre de la formation. Plus précisément, il s'agit pour l'étudiant, en partant d'un thème de recherche assez précis et en se fondant sur une sélection d'ouvrages et d'articles (la lecture minutieuse d'une dizaine de publications au moins est demandée), de repérer les différents types de questionnement élaborés sur la thématique choisie, d'établir la portée et les limites des résultats obtenus et de proposer, au final, un questionnement propre, afin de préparer la partie empirique de la recherche.

Dans un second temps, l'étudiant doit recueillir et analyser des données empiriques. Le matériau analysé doit comporter au minimum soit une dizaine d'entretiens ; soit des données quantitatives produites par l'étudiant ou analysées en profondeur ; soit des observations précises consignées sur un journal de terrain ; soit l'utilisation d'autres supports (analyse de textes littéraires, d'articles de presse, de films, d'oeuvres d'art etc.). Ce matériau pourra être recueilli au cours d'un stage faisant l'objet d'une convention entre une institution et l'université.

L'élaboration de ce travail de recherche fait l'objet d'un accompagnement pédagogique assuré par un enseignant référent, désigné en début d'année, sous la forme de séances de séminaires et de rendez-vous individualisés.

A la fin du 1er semestre, les étudiants doivent rendre un dossier intermédiaire de 10 à 20 pages rendant compte de l'état d'avancement de leur travail. À la fin du 2nd semestre, les étudiants doivent remettre un Dossier de recherche d'une soixantaine de pages.

Semestre 1 - UE7 Méthodologie professionnelle

UE4 (1er semestre) : Démarche professionnelle du développement social 1

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Méthodologie de Projet

Nom de l'enseignant responsable : Jean-François Accart

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : niveau licence

Compétences visées :

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

- connaître les différentes typologies des projets et leurs inducteurs.
- Concevoir et conduire un projet en mobilisant des outils méthodologiques.
- Réaliser un diagnostic concerté en croisant les points de vue des participants au projet.
- Analyser les stratégies d'acteurs.
- Elaborer des scénarios de réponses aux problèmes analysés.
- Construire les critères d'évaluation du projet.
- Appréhender la complexité de la conduite des projets dans un environnement instable.

Contenu de la formation : Apports d'outils méthodologiques dans la conception et la conduite de projets. Etudes de cas. Simulation de la conduite d'un projet en travaux de groupe et soutenance orale.

Travail de l'étudiant hors présentiel : travaux par groupe de 5 étudiants sur un projet proposé par l'enseignant.

Bibliographie succincte :

Elaborer un projet-Guide stratégique. Tony Noce et Patrick Paradowski. Ed ; Chroniques Sociales.

La résolution de problème, Michel Fustier. ED ; ESF

Modalités d'évaluation : CC

-1ère session : CC dossier + soutenance d'un projet par groupe

- 2ème session : CC oral

- Evaluation du travail hors présentiel : évaluation de la soutenance orale d'un projet travaillé en groupe

Semestre 1 - UE8 (1er semestre) : Dossier professionnel 1

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Dossier d'Action de Développement (DAD)

Nom de l'enseignant responsable : Jean-François Accart et Caroline Senez

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français

Le Dossier Action de Développement est un travail réalisé en groupe d'étudiants en immersion auprès d'une structure professionnelle.

Au premier semestre, les étudiants, organisés autour d'un thème d'action relevant du développement social, recherchent une structure (association, service public, administration ou entreprise) qui leur passera une commande de groupe.

Travail de l'étudiant hors présentiel : 42

Modalité d'évaluation : CC = dossier (écrit)

Semestre 1 - UE9 Langue Vivante

UE9 (1er semestre) : Langue Vivante 1 et 2

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Anglais spécialisé – L'Anglais de l'action sociale

Nom de l'enseignant responsable : Haley Dermody

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Anglais

Pré-requis : Des connaissances de base de l'anglais sont nécessaires. Ce cours n'est pas un cours d'initiation. Il s'agit de consolider le niveau B1 du CECRL pour valider B2 (utilisateur indépendant) ou C1 (utilisateur expérimenté).

Compétences visées :

Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et écrite, médiation.

(B1, B2 vers C1) comprendre des documents sonores (conférences, discours, argumentations, émissions TV et radio, bulletins d'informations, films et séries... en langue standard) et en restituer le contenu, comprendre des articles de presse et des rapports sur des questions contemporaines, communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui permet une interaction normale avec un locuteur compétent dans la langue cible, participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions, interagir, mettre en valeur la signification des faits, événements, expériences, justifier des idées et coopérer, faire des descriptions claires et détaillées sur des sujets relatifs à mes centres d'intérêt, développer un point de vue sur un sujet d'actualité, écrire des textes clairs et détaillés sur des sujets en rapport avec mes centres d'intérêt, écrire un essai ou une argumentation, et enfin, transmettre des informations, inviter les participants à réagir aux idées des uns et des autres, développer les idées des autres...

Contenu de la formation : Entraînement et évaluation des différentes compétences langagières.

1/Compréhension orale et expression écrite.

Evaluation des compétences linguistiques travaillées en cours : grammaire, lexicque, structures et notions... en lien avec les thèmes étudiés.

2/Compréhension écrite.

3/Expression orale.

Entraînement aux exercices du PET, FCE ou Advanced.(examens de Cambridge)

Travail de l'étudiant hors présentiel : 2-3 heures/semaine pour préparer les exercices avant le cours et revoir les points nouveaux après le cours

Bibliographie succincte :

Oxford Advanced Learner's Dictionary

Dictionary of Social Work, compiled by John Pierson and Martin Thomas, Collins, 2002, ISBN: 0-00-714396-6

Berland - Delépine, S. Grammaire pratique de l'anglais ; - OPHRYS, ISBN: 2-7080- 0624-X

La communication scientifique en anglais, Souillard, Alain et Françoise Souillard, BMS.2003

Modalités d'évaluation :CC

1er semestre évaluation de la compréhension orale et de l'expression écrite, évaluation des compétences linguistiques (1 au cours du semestre, l'autre en fin de semestre) ; 2e semestre : évaluation de la compréhension de l'écrite au cours du semestre, évaluation de l'expression orale en interaction et en continu, en fin du semestre.

Semestre 2 : UE1 : Champs de la sociologie 3

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Sociologie de la pauvreté et du traitement de la pauvreté

Nom de l'enseignant responsable : Vanessa Stettinger

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : niveau licence

Compétences visées : acquisition de connaissances sociologiques sur la pauvreté au travers des politiques mises en place pour la « combattre ».

Contenu de la formation : le cours sera centrée sur l'analyse et le traitement de la pauvreté en France. On fera d'abord une présentation de certaines populations (les enfants, les femmes et les familles monoparentales, les travailleurs pauvres, les personnes âgées, les SDF) touchées par la pauvreté, avant d'aborder les questions liées à la gestion et à la régulation des groupes marginalisés et « exclus », aux politiques sociales et à la réorganisation de l'interventionnisme de l'État. Les questions de la solidarité sociale, du lien social et de la citoyenneté seront également traitées.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Apprentissage du cours et lecture de la bibliographie

Bibliographie succincte :

Castel, R., Les métamorphoses de la question sociale, Paris, Fayard, 1995.

Gueslin, A., Les gens de rien, Paris, Fayard, 2004.

Messu, M., La pauvreté cachée, Paris, L'aube, 2003.

Paugam, S., La société française et ses pauvres, Paris, PUF, 1993.

Paugam S., Les formes élémentaires de la pauvreté, Paris PUF, 2005

Modalités d'évaluation :

- 1ère session : CC écrit = questions

- 2ème session : CT = épreuve écrite de 2h, comportant 1 ou plusieurs questions et organisée par la scolarité

- EC : Sociologie de la vieillesse et des politiques de la vieillesse

Nom de l'enseignant responsable : Vincent Caradec

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Niveau licence

Compétences visées : Acquisition de connaissances sociologiques sur la population âgée, le processus de vieillissement et les politiques de la vieillesse.

Contenu de la formation : Ce cours est organisé en deux grandes parties. La première partie propose une synthèse des connaissances sociologiques sur la vieillesse, en abordant successivement trois aspects : la construction sociale de la vieillesse ; le groupe d'âge des personnes âgées ; le vieillissement individuel. La seconde partie, après avoir retracé l'histoire des politiques sociales de la vieillesse, en étudie les principaux enjeux actuels : réformes des retraites, politique à l'égard des salariés âgés, politique de la dépendance.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Apprentissage du cours et lectures des textes.

Bibliographie succincte :

Vincent Caradec, Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, Paris, Armand Colin, 2012 (3ème édition).

Vincent Caradec, Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement, Paris, PUF, 2004.

Anne-Marie Guillemard, Le déclin du social. Formation et crise des politiques de la vieillesse, Paris, PUF, 1986.

Anne-Marie Guillemard, L'âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement, Paris, Armand Colin, 2003.

Modalités d'évaluation :

- 1ère session : CC écrit = questions

- 2ème session : CT = épreuve écrite de 2h, comportant 1 ou plusieurs questions et organisée par la scolarité

Semestre 2 : UE2 : Champs de la sociologie 4

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Santé et prévention

Nom de l'enseignant responsable : Jacques Rodriguez

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Niveau licence

Compétences visées : Acquisition de connaissances sociologiques sur les enjeux qui traversent les questions de santé.

Contenu de la formation : Au croisement des préoccupations individuelles et collectives, les questions de santé sont devenues un objet de réflexion majeur pour les sciences sociales. Partant de la définition de la santé et de la maladie comme constructions culturelles et sociales, on cherchera à mieux comprendre les enjeux d'un monde de la santé en mutation. Que ce soit dans l'organisation du système de santé et de soins, dans le partage du travail entre profanes et professionnels ou entre les différents métiers du soin, l'objectif de ce cours est d'introduire à une analyse des mécanismes collectifs de la production des états de santé et de leur prise en charge.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Apprentissage du cours et lecture de textes

Bibliographie succincte :

-Adam P., Herzlich C., 1994, Sociologie de la maladie et de la médecine, Paris, Nathan, Coll. 128

-Augé, M. ; Herzlich, C. (ss. dir.), 1983, Le sens du mal. Anthropologie, histoire, sociologie de la maladie, Paris, Editions des archives contemporaines.

-Carricaburu D., Ménoret M., 2010, Sociologie de la santé, Paris, Armand Colin.

-Drulhe M. Sicot, F., 2011, La santé à coeur ouvert. Sociologie du bien être, de la maladie et du soin, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

-Freidson, E., 1984, La profession médicale, Paris, Payot.

Modalités d'évaluation :

- 1ère session : CC écrit = questions

- 2ème session : CT = épreuve écrite de 2h, comportant 1 ou plusieurs questions et organisée par la scolarité

- EC : Sociologie du handicap

Nom de l'enseignant responsable : Muriel Delporte

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Niveau licence

Compétences visées : Acquisition d'un regard sociologique sur les problématiques liées au handicap.

Contenu de la formation : Ce cours propose d'explorer les différentes dimensions de la réflexion sociologique sur le handicap à partir d'une analyse des politiques, des dispositifs institutionnels mis en place et des modalités pratiques de prise en charge des personnes concernées. L'attention sera portée sur différents moments d'inflexion historiques des politiques, sur l'évolution des conceptualisations du handicap et des pratiques professionnelles, sur les conséquences du handicap au quotidien et dans les familles, et sur le rôle des collectifs de personnes handicapées. Ces différents aspects seront abordés à partir de travaux sociologiques utilisant des méthodes variées et portant sur divers types de handicaps.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Participation, lectures obligatoires et complémentaires, apprentissage du cours.

Bibliographie succincte :

Barral Catherine, Paterson Florence, Stiker Henri-Jacques et Chauvière Michel (dir.), 2000, L'Institution du handicap. Le rôle des associations, Rennes, PUR

Goffman Erving, 1975, Stigmate. Les usages sociaux des handicaps, Paris, Minuit

Langouët Gabriel (dir.), 1999, L'Enfance handicapée en France, Paris, Hachette

Pinell Patrice et Zafiroopoulos Markos, 1983, Un Siècle d'échecs scolaires (1882-1982), Paris, Éditions ouvrières

Plaisance Éric, 2009, Autrement capables. École, emploi société : pour l'inclusion des personnes handicapées, Paris, Autrement

Stiker Henri-Jacques, 1997, Corps infirmes et société, Paris, Dunod (1982)

Weber Florence, 2011, Handicap et dépendance. Dramas humains, enjeux politiques, Paris, Éditions Rue d'Ulm

Modalités d'évaluation :

- 1ère session : CC écrit = questions

- 2ème session : CT = épreuve écrite de 2h, comportant 1 ou plusieurs questions et organisée par la scolarité

Semestre 2 : UE3 : Introduction à la gestion

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Introduction à la gestion

Nom de l'enseignant responsable : Jean-François Accart

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : niveau licence

Compétences visées : Connaître le financement de la protection sociale en France et comprendre les questions posées par l'introduction d'une démarche de gestion des ressources financières engagées dans le secteur social.

Contenu de la formation : Le cours débute par l'étude des comptes de la protection sociale ainsi que ceux de la sécurité sociale et de la santé, en examinant la délimitation, la composition et l'organisation de ces formes comptables construites au plan national et en mettant en évidence la place des prélèvements obligatoires (cotisations sociales et impôts) dans le financement du secteur social. Ensuite, les dépenses sociales, analysées selon leur destination, sont rapprochées de l'origine de leur financement afin de dégager les éléments constitutifs d'une démarche de gestion visant à faciliter la prise de décision dans le domaine social. Enfin, la confrontation entre plusieurs méthodes d'exploitation des informations, révélatrice de la diversité des approches, permettra de s'interroger sur les fondements et les enjeux d'une démarche de gestion.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lecture des documents distribués, relecture des cours et préparation d'exercices.

Bibliographie succincte :

Caicedo, E., 2011, Les comptes de la protection sociale en 2009, Paris, DREES, études et résultats n° 755.

Fenina, A., Le Garrec A.M., Koubi M., 2010, Les comptes nationaux de la santé en 2009, Paris, DREES, études et résultats n° 736.

Commission des comptes de la sécurité sociale, 2010, Les comptes de la sécurité sociale - Résultats 2009 Prévisions 2010 et 2011, Paris, Documentation française.

Grandguillot B., Grandguillot F., 2010, Comptabilité de gestion, Paris, Gualino éditeur.

Modalités d'évaluation :

- 1ère session : CC écrit = questions

- 2ème session : CT = épreuve écrite de 2h, comportant 1 ou plusieurs questions et organisée par la scolarité

Semestre 2 : UE4 Méthodologie sociologique 2

UE4 (2ème semestre) : Méthodologie sociologique 2

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Démarches de recherche en sociologie

Nom de l'enseignant responsable et de l'intervenant : Philippe Cardon

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Niveau licence

Compétences visées : La maîtrise des outils et des opérations nécessaires à la réalisation d'une recherche sociologique.

Contenu de la formation : Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du premier semestre autour du processus de construction d'un objet de recherche. Outre le travail sur la démarche de recherche, on mettra l'accent sur les outils et les méthodes d'enquête appropriés pour le recueil des données, notamment l'entretien (exploratoire et d'enquête) et l'observation. Seront ainsi abordés la construction d'une grille d'entretien ou d'observation mais également différentes méthodes d'analyse de contenu des entretiens (analyse longitudinale, analyse thématique, etc.). Le cours attachera une attention particulière à la distinction entre description des faits et analyse des faits dans l'élaboration de la recherche. Il aidera à mobiliser des auteurs dans la construction de l'analyse au regard de la problématique et des hypothèses.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Exercices méthodologique et analyses d'articles

Bibliographie succincte :

Stéphane Beaud, Florence Weber, Guide de l'enquête de terrain, La Découverte, 2003

Alain Blanchet et Anne Gotman, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan, 1992.

Raphaël Desanti, Philippe Cardon, Initiation à l'enquête sociologique, ASH, 2010

Serge Paugam (ss. dir.), L'enquête sociologique, Paris, PUF, Quadrige Manuels, 2010.

Modalités d'évaluation : CC. session 1: dossier et session 2: dossier revu

Semestre 2 : UE5 Recherche sociologique 2

Nombre de crédits à l'UE : 6

- EC : Dossier de recherche

Noms des intervenants : Vincent Caradec, Philippe Cardon, Paula Cossart, Nadia Garnoussi, Laurence Le Douarin, Ségolène Petite, Jean-Michel Wachsberger

Les étudiants doivent réaliser un Dossier de recherche : ce travail de recherche, d'une soixantaine de pages, est préparé tout au long de l'année universitaire. Il donne lieu à une note intermédiaire, à la fin du 1er semestre et à une note finale, à la fin du 2ème semestre.

Le Dossier de recherche consiste à présenter toutes les étapes d'une recherche en sociologie.

Dans un premier temps, l'étudiant doit établir un état des savoirs et dessiner une problématique de recherche sur un sujet qui s'inscrit dans l'un des champs du développement social abordé dans le cadre de la formation. Plus précisément, il s'agit pour l'étudiant, en partant d'un thème de recherche assez précis et en se fondant sur une sélection d'ouvrages et d'articles (la lecture minutieuse d'une dizaine de publications au moins est demandée), de repérer les différents types de questionnement élaborés sur la thématique choisie, d'établir la portée et les limites des résultats obtenus et de proposer, au final, un questionnement propre, afin de préparer la partie empirique de la recherche.

Dans un second temps, l'étudiant doit recueillir et analyser des données empiriques. Le matériau analysé doit comporter au minimum soit une dizaine d'entretiens ; soit des données quantitatives produites par l'étudiant ou analysées en profondeur ; soit des observations précises consignées sur un journal de terrain ; soit l'utilisation d'autres supports (analyse de textes littéraires, d'articles de presse, de films, d'œuvres d'art etc.). Ce matériau pourra être recueilli au cours d'un stage faisant l'objet d'une convention entre une institution et l'université.

L'élaboration de ce travail de recherche fait l'objet d'un accompagnement pédagogique assuré par un enseignant référent, désigné en début d'année, sous la forme de séances de séminaires et de rendez-vous individualisés.

A la fin du 1er semestre, les étudiants doivent rendre un dossier intermédiaire de 10 à 20 pages rendant compte de l'état d'avancement de leur travail. À la fin du 2nd semestre, les étudiants doivent remettre un Dossier de recherche d'une soixantaine de pages.

Modalités d'évaluation : 1ère session : CC dossier. 2ème session : CC dossier.

Semestre 2 : UE6 Etude de projets de développement social

UE6 (2ème semestre) : Etude de projets de développement social

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Etude d'un projet de développement

Nom de l'enseignant responsable : Caroline Senez

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français

Pré-requis :

*savoir analyser méthodiquement une organisation professionnelle et un processus d'action.

*méthodologie de projet : conception d'une action dans un cadre professionnel

Compétences visées : Connaissance des fondements méthodologiques du développement social local

Contenu de la formation :

CM : outils d'analyse

*origines des notions de développement – acceptions de ce terme - évolution des pratiques - Action, recherche, dispositifs-

*définitions et exemples d'actions de développement local, de développement social

*le développement social des quartiers, le développement social urbain.

*posture d'action en développement social : éléments de méthodologie de l'action TD

*Application de ces enseignements à l'objet du Dossier Action de Développement (DAD)

Bibliographie succincte :

Jacqueline Mengin avec la collaboration de Gérard Masson : « Guide du développement local et du développement social » Editions L'Harmattan, 1989.

Vincent de Gaulejac, Michel Bonetti, Jean Fraisse « L'ingénierie sociale » Ed Syros, Alternatives sociales, (1989 et) 1995

Pierre-Noël Denieuil, Houda Laroussi « Le développement social local - Origines et filiations - Tome 1 »- Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions IRESO - Paris CNAF DOSSIER D'ETUDE N° 69 Juin 2005

Claude Jacquier, Dominique Mansanti, Jean-Marc Berthet, Francie Mégevand, Marilyne Mougel, Marie-Agnès Roux « Le développement social local - Les acteurs, les outils, les métiers - Tome 2 » CNAF DOSSIER D'ETUDE N° 70 Juillet 2005

Modalités d'évaluation : CC : dossier

Semestre 2 : UE7 (1er semestre) : Dossier professionnel 2

Nombre de crédits à l'UE : 6

- EC : Dossier d'Action de Développement (DAD)

Nom de l'enseignant responsable : Jean-François Accart et Caroline Senez

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français

Le Dossier Action de Développement est un travail réalisé en groupe d'étudiants en immersion auprès d'une structure professionnelle. Au premier semestre, les étudiants, organisés autour d'un thème d'action relevant du développement social, recherchent une structure (association, service public, administration ou entreprise) qui leur passera une commande de groupe.

Travail de l'étudiant hors présentiel : 42

Modalités d'évaluation : CC = dossier

Semestre 2 : UE 8 Langue Vivante

UE 8 (2eme semestre) : Langue Vivante 1 et 2

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Anglais spécialisé – L'Anglais de l'action sociale

Nom de l'enseignant responsable : Haley Dermody

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Anglais

Pré-requis : Des connaissances de base de l'anglais sont nécessaires. Ce cours n'est pas un cours d'initiation. Il s'agit de consolider le niveau B1 du CECRL pour valider B2 (utilisateur indépendant) ou C1 (utilisateur expérimenté).

Compétences visées :

Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et écrite, médiation.

(B1, B2 vers C1) comprendre des documents sonores (conférences, discours, argumentations, émissions TV et radio, bulletins d'informations, films et séries... en langue standard) et en restituer le contenu, comprendre des articles de presse et des rapports sur des questions contemporaines, communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui permet une interaction normale avec un locuteur compétent dans la langue cible, participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions, interagir, mettre en valeur la signification des faits, événements, expériences, justifier des idées et coopérer, faire des descriptions claires et détaillées sur des sujets relatifs à mes centres d'intérêt, développer un point de vue sur un sujet d'actualité, écrire des textes clairs et détaillés sur des sujets en rapport avec mes centres d'intérêt, écrire un essai ou une argumentation, et enfin, transmettre des informations, inviter les participants à réagir aux idées des uns et des autres, développer les idées des autres...

Contenu de la formation : Entraînement et évaluation des différentes compétences langagières.

1/Compréhension orale et expression écrite.

Evaluation des compétences linguistiques travaillées en cours : grammaire, lexicque, structures et notions... en lien avec les thèmes étudiés.

2/Compréhension écrite.

3/Expression orale.

Entraînement aux exercices du PET, FCE ou Advanced.(examens de Cambridge)

Travail de l'étudiant hors présentiel : 2-3 heures/semaine pour préparer les exercices avant le cours et revoir les points nouveaux après le cours

Bibliographie succincte :

Oxford Advanced Learner's Dictionary

Dictionary of Social Work, compiled by John Pierson and Martin Thomas, Collins, 2002, ISBN: 0-00-714396-6

Berland - Delépine, S. Grammaire pratique de l'anglais ; - OPHRYS, ISBN: 2-7080- 0624-X

La communication scientifique en anglais, Souillard, Alain et Françoise Souillard, BMS.2003

Modalités d'évaluation : CC

1er semestre évaluation de la compréhension orale et de l'expression écrite, évaluation des compétences linguistiques (1 au cours du semestre, l'autre en fin de semestre) ; 2e semestre : évaluation de la compréhension de l'écrite au cours du semestre, évaluation de l'expression orale en interaction et en continu, en fin du semestre.

Descriptif des unités d'enseignement du Master 2

Parcours Stratégies de développement social

Organisation de la 2^{ème} année – Master 2 Stratégie et Développement Social (S.D.S)

1^{er} Semestre

UE 1 Ects : 3	UE 2 Ects : 3	UE 3 Ects : 3	UE 4 Ects : 3	UE 5 Ects : 3
Approche socio et prof du dvpt social 1	Sociologie comparée des systèmes de protection sociale	Droit public et administratif	Comptabilité et gestion : notions fondamentales	Gestion stratégique, financière et humaine du projet de dvpt

UE 6 Ects : 3	UE 7 Ects : 3	UE 8 Ects : 3	UE 9 Ects : 3	UE 10
Gestion de ressources humaines et management d'équipe	Evaluation et démarche qualité	Agir et communiquer en milieu pro.	Conduite de projets participatifs	Langue vivante

2^{ème} Semestre

UE 1 Ects : 3	UE 2 Ects : 3	UE 3 Ects : 3	UE 4 Ects : 3	UE 5 Ects : 18
Approche socio et prof du dvpt social 2	Approche socio et pro de la dépendance et du handicap	Collectivités territoriales	Langue vivante	Mémoire professionnel

Semestre 3 - UE1 – Approches sociologiques et professionnelles du développement social

1

UE commune aux 3 parcours SDS, GOS & SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

-EC : Séminaire « Approches sociologiques et professionnelles du développement social »

Nom de l'enseignant responsable : Marion CARREL

Noms des intervenants : Les intervenants varient d'une année à l'autre.

Nombre d'heures : 24h

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Connaissance des politiques sociales

Compétences visées :

- Appréhender sous l'angle des théories sociologiques et des pratiques professionnelles les enjeux et modes d'organisation du développement social territorialisé.
- Débattre avec des chercheurs et professionnels travaillant dans différents domaines du développement social.
- Recul réflexif par rapport aux expériences professionnelles des étudiants.

Contenu de la formation : Ce séminaire constitue un lieu de rencontre et d'échanges sur le thème du développement social local. Il vise à confronter les regards de chercheurs spécialisés et de praticiens. Evolutif, ce séminaire se structure autour de quelques dimensions privilégiées, telles que :

- L'histoire du développement social, des démarches initiées dans les années soixante-dix aux déclinaisons actuelles de l'empowerment.

L'appui aux associations, entre projets de structures et développement social

- Les évolutions dans les professions de l'éducation, de l'animation, de la petite enfance, de l'aide à la personne, du logement social, du secteur social et médico-social

- La loi 2002-2 et ses implications en matière de participation et de concertation

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lectures, révision, préparation des débats

Bibliographie succincte :

Graven J-L, Berne A-C, Nové-Josserand P., 2008, *Pédagogie du développement social, Faire cause commune*, Chronique Sociale.

Bacqué M.-H., Biewener C., 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte.

Carrel M., 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Editions.

Modalités d'évaluation : Dossier portant sur le contenu des séances

Semestre 3 - UE 2 Sociologie Comparée des systèmes de protection sociale

UE commune aux 3 parcours SDS, GOS & SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Sociologie comparée des systèmes de protection sociale »

Nom de l'enseignant responsable : Yann Le Lann

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Aucun

Compétences visées : Connaissance des systèmes européens de protection sociale, développement d'une analyse critique des mécanismes de protection sociale.

Contenu de la formation : Ce cours propose une analyse transversale et comparée des politiques sociales contemporaines, principalement européennes. Il vise à éclairer les lignes de clivage qui traversent aujourd'hui les modes d'intervention publique en Europe, à dégager leurs fondements sociaux et culturels, et à dessiner ainsi les contours d'un « modèle social français ». S'appuyant sur des recherches qui mobilisent tout l'arsenal du sociologue (enquête statistique, ethnographie, observation directe, comparatisme), cet enseignement livre quelques outils analytiques nécessaires à la compréhension des différents systèmes de protection sociale, de leurs effets sociaux et de leurs tendances d'évolution.

La première partie traite de l'émergence de la question sociale en Europe et de la mise en place de différents types de systèmes de protection sociale pour y faire face. La deuxième se centre sur le modèle de protection sociale français, analysé au regard des autres modèles. La troisième s'appuie sur des études de cas pour analyser les effets de ces systèmes de protection sociale dans divers domaines concernés.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Participation, lectures obligatoires

Bibliographie succincte :

CASTEL R., 1995, Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Fayard
CASTEL R., 2003, L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?, Le Seuil/La République des idées

ESPING-ANDERSEN G, 1999, Les trois mondes de l'Etat-Providence. Essai sur le capitalisme moderne, Paris, PUF, « Le Lien Social ».

JOIN-LAMBERT M.-T. 1994, Politiques sociales, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques & Dalloz

MENY Y. et THOENIG J.-C. 1989, Les Politiques publiques, PUF

ROSANVALLON P., 1995, La Nouvelle Question sociale, Seuil

Modalités d'évaluation : CC

Semestre 3 - UE 3 Droit Public et administratif

UE commune aux 2 parcours SDS & GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Droit public et droit administratif »

Nom de l'enseignant responsable : Thierry Dallongeville

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Aucun

Compétences visées : Cet enseignement doit permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances de base en droit constitutionnel (Institutions de la Vè République et de l'Union européenne) et en droit administratif (l'Etat et ses services déconcentrés, les collectivités territoriales).

Deux objectifs sont plus précisément visés :

- 1) Permettre aux étudiants d'appréhender la complexité de l'organisation de l'administration française et du service public
- 2) Acquérir les connaissances fondamentales pouvant les préparer aux concours de la fonction publique.

Contenu de la formation :

- Les compétences de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics
- L'activité de service public, ses modes de gestion en France et dans l'Union européenne
- Organisation institutionnelle de l'Etat et des collectivités territoriales
- La question des finances publiques : la LOLF, le vote du budget de l'Etat et ses déclinaisons régionales, les finances des collectivités territoriales, les comptes de la protection sociale
- Le droit des associations

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lectures et révisions

Bibliographie succincte :

B. CHANTEBOUT, Droit constitutionnel et science politique, Armand Colin, Collection U.

G. DUPUIS, M. J. GUEDON, P. CRESTIEN, Droit administratif, Armand Colin, Collection U, 8ème édition, 2004.

FRIER P-L, Précis de droit administratif, Montchrestien, Collectif Domat Droit public.

H. RENOUT, Institutions européennes, Paradigme CPU.

Modalités d'évaluation : CC

- Evaluation du travail hors présentiel

Semestre 3 - UE4 – Comptabilité et Gestion

UE commune aux 2 parcours SDS & GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Comptabilité et Gestion : notions fondamentales »

Nom de l'enseignant responsable : Madjid Bounoua

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Aucun

Compétences visées : Comprendre et maîtriser les informations comptables produites par les associations du secteur sanitaire et social. Savoir exploiter ces informations en vue de l'analyse financière et de l'élaboration des budgets.

Contenu de la formation :

- 1) Notions fondamentales de la comptabilité nationale
Introduction au système français de la comptabilité nationale
- 2) Notions fondamentales de comptabilité générale
Objectifs et principes de la modélisation comptable ;
Relations avec les tiers et comptabilisation des opérations courantes ;
Travaux de fin d'exercice et élaboration du compte de résultat et du bilan.
- 2) Notions fondamentales d'analyse financière
Du bilan comptable au bilan fonctionnel ;
Besoin ou excédent de fonds de roulement ;
Les ratios
Soldes intermédiaires de gestion et capacité d'autofinancement.
- 3) Introduction à la gestion prévisionnelle
Budget des investissements
Budget de fonctionnement (charges et produits)
Budget de trésorerie et plan de financement
Travail de l'étudiant hors présentiel :
Relecture des cours et préparation d'exercices

Bibliographie succincte :

- Jaouen F., 2009, Comptabilité et gestion des associations, Paris, éditions D. Delmas
Grandguillot B., Grandguillot F., 2010, Comptabilité générale, Paris, Gualino éditeur.
Grandguillot B., Grandguillot F., 2011, L'essentiel de l'analyse financière, Paris, Gualino éditeur.

Modalités d'évaluation :

- Première session : CC deux devoirs composés d'exercices ;
- Seconde session : CC un devoir composé d'exercices

Semestre 3 - UE 5 Gestion Stratégique, financière & humaine du projet de développement

UE commune aux 2 parcours SDS & GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Gestion Stratégique, financière & humaine du projet de développement »

Nom de l'enseignant responsable : Jean-François Accart

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : De préférence avoir déjà suivi des cours de méthodologie du projet.

Compétences visées : Les étudiants seront capables à l'issue de la formation de :

Connaître les enjeux d'un pilotage stratégique des projets

Appréhender l'importance de la dimension humaine du projet.

Acquérir les méthodes de la conduite des actions en groupe.

Analyser les jeux d'acteurs dans le pilotage des projets.

Comprendre les stratégies inhérentes au financement des projets.

Réfléchir sur les différentes approches de l'évaluation des actions professionnelles

Contenu de la formation :

Rappel du schéma fondamental de la conduite des projets.

Anomalies de fonctionnement d'un groupe projet.

Composition et fonctionnement d'une équipe projet.

La dimension humaine du projet et son impact sur la réussite du projet.

Comment financer son projet ? Subventions, appels à projets, financements alternatifs, autofinancement, mécénat....

Par qui et combien ?

Comment élaborer un dossier de demande de subvention, règles, stratégies et suivi.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Travail par groupe sur un projet et /ou sur la préparation d'un exposé.

Bibliographie succincte :

Tony NOCE & Patrick PARADOWSKI, 2004 (2e édition), Elaborer un projet, guide stratégique, Ed. Chronique Sociale.

Modalités d'évaluation : CC Exposé par groupe, animation de débat.

Contrôle de connaissance sur les méthodes vues en cours.

Semestre 3 - UE 6 Gestion de ressources humaines et management d'équipe

UE commune aux 2 parcours SDS & GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Gestion des ressources humaines et management d'équipe »

Nom de l'enseignant responsable : Jean-Luc Bizeur

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Droit du travail et sociologie des organisations (bases)

Compétences visées : Concernant la GRH, l'objectif est double : préciser le contexte de la GRH et présenter quelques unes de ses notions de base. La GRH est plus une pratique qu'une discipline. Le cours permet de situer la GRH comme un point de rencontre entre sociologie du travail et des relations sociales, droit du travail et psychologie du travail. Dans ce cadre, l'étudiant est poussé à rassembler ses connaissances de chacune des disciplines afin de comprendre les interactions avec la GRH.

Concernant le management, le cours a pour objectif de cerner les enjeux et de présenter des outils d'analyse des situations de travail. Plutôt que de donner des techniques prêtes à être utilisées, le cours vise à prendre conscience des données et conséquences des choix de management.

Contenu de la formation : Le cours aborde les notions de base de la GRH moderne : compétences, évaluation, gestion prévisionnelle, management participatif, stress et risques psychosociaux... Il ne s'agit pas de donner des méthodes « clés en main » mais plutôt de présenter les différentes pratiques existantes.

L'enseignement est basé autant sur des présentations théoriques que sur des exemples ou mises en situation pratiques. Enfin, à travers quelques exemples dédiés aux modes de recrutement ou aux comportements des groupes de travail, le module de GRH se veut une ouverture sur le monde du travail pour les étudiants.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Outre le travail d'approfondissement basé sur des éléments ou bibliographies fournis en cours, les étudiants doivent rédiger un travail de GRH (groupe de 2 maximum) sur une expérience vécue au travail ou sur un sujet donné par l'enseignant.

Bibliographie succincte :

- Jacques LE GOFF, 2002, Droit du Travail et société, Presses Universitaires de Rennes
- Loïc CADIN et Francis GUERIN, 2004, GRH. Pratiques et éléments de théorie, Editions Dunod
- Sandra BELLIER, 2001, Panorama de la GRH, Editions Liaison
- Jean-Pierre LE GOFF, 2006, Les illusions du management, La Découverte
- F. PICHULT et J.NIZET, 2000, Les pratiques de GRH, Seuil
- J.L.BIZEUR, I.FARCHY, P.DEMAEN, Tests de jugement situationnel, Orseu

Modalités d'évaluation : CC, contrôle final basé sur un dossier à rédiger.

Semestre 3 - UE 7 Evaluation et démarche qualité

UE commune aux 2 parcours SDS & GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Evaluation et démarche qualité »

Nom de l'enseignant responsable : Séverine Soetaert et Sylvia Valentim

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Capacité d'analyse

Compétences visées : Etre sensibilisé aux concepts et aux modalités de mise en œuvre de démarche qualité et d'évaluation dans le secteur médicosocial notamment dans les champs de la petite enfance et des personnes âgées.

Contenu de la formation :

Le cours présente l'approche de la démarche qualité et son évaluation en deux temps :

- Historique, définition, législation

- Les différentes étapes nécessaires à la mise en place d'une démarche qualité et son évaluation.

- Une approche critique de la démarche qualité et de l'évaluation

Des cas concrets et exercices pratiques issus du secteur gérontologique et de la petite enfance illustrent le cours.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lectures et révisions en vue de l'évaluation

Bibliographie succincte :

Michel COULON, Jean-François CREHIN, 2001, Garantir la qualité dans le médicosocial, AFNOR. DGAS (Direction générale de l'action sociale), 2004, Guide méthodologique pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux : démarche qualité-évaluation externe et recours à un prestataire.

Gilbert RACINE, 2001, La démarche qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Berger-Levrault, « Repère – Age ».

ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux), 2009, La conduite de l'évaluation interne dans les établissements et services visés à l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Sous la direction de Sylvie Raya, Catherine Bouve et Pierre Moisset, 2009, Pour un accueil de qualité de la petite enfance, quel curriculum, ERES

Gunilla Dahlberg, Peter Moss et Alan Pence. 2012, Au-delà de la qualité dans l'accueil et l'éducation de la petite enfance : Les langages de l'évaluation, ERES

Jean-François Bernoux, 2004, L'évaluation participative au service du développement social, DUNOD

Michel Chauvière, 2010, Trop de gestion tue le social : essai sur une discrète chalandisation, LA DECOUVERTE

Modalités d'évaluation : CC : évaluation au cours d'une séance

Semestre 3 - UE 8 Agir et communiquer en milieu professionnel

UE commune aux 2 parcours SDS & GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Agir et communiquer en milieu professionnel

Nom de l'enseignant responsable : Caroline Senez

Nombre d'heures : 24h

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Maîtrise de l'environnement de gestion de fichiers (Windows ou Macintosh). Pratique des outils bureautiques et des outils du web courants

Compétences visées :

- Acquérir une bonne connaissance des outils collaboratifs du web
- Maîtriser les outils de structuration d'un document long (automatiser la mise en forme de paragraphes et d'un document, générer automatiquement des tables des matières et d'index, partager, publier, diffuser et protéger les documents)
- Savoir créer des tableaux, utiliser des formules de calcul et de mise en forme, et créer des graphiques (fonctionnalités d'un tableur)
- Savoir communiquer dans un contexte professionnel

Contenu de la formation :

- Analyse des outils collaboratifs
- Formation aux fonctionnalités d'un traitement de texte
- Formation aux fonctionnalités d'un tableur
- Séances de mise en situation de communication dans un contexte professionnel

Travail de l'étudiant hors présentiel : Analyse des outils collaboratifs et rédaction d'une fiche descriptive d'un outil ou d'un service en particulier.

Bibliographie succincte : La bibliographie sera donnée au moment des cours.

Modalités d'évaluation : Sessions 1 et 2 = CC : oral

Semestre 3 - UE 9 Conduite de projets participatifs

UE spécifique au parcours SDS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Conduite de projets participatifs »

Nom de l'enseignant responsable : Caroline Senez

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Connaissance des bases méthodologiques du développement local et du développement social local

Compétences visées :

- identifier parmi la population concernée par le projet, les groupes sociaux à impliquer, en les différenciant
- identifier les acteurs du territoire et du projet, analyser les organisations, les relations existantes ou prévues dans le processus d'action entre ces acteurs.
- analyser et imaginer les systèmes d'alliances
- concevoir des méthodologies participatives, incluant des modes de validation et d'évaluation

Contenu de la formation :

Apports théoriques, exposés de cas pratiques, travaux de simulations en groupes

*Définitions de la participation : extension et limites

*L'analyse des jeux d'acteurs dans un processus participatif

*Analyse de la décision dans son contexte: les marges de négociation

*La position du professionnel : conditions à réunir, postures d'action, éléments de méthodologie pour l'accompagnement de processus « ascendants ».

*Mise en projet et conduite du processus

Travail de l'étudiant hors présentiel : L'essentiel de la production du dossier par le groupe est faite lors des séances de TD.

Bibliographie succincte :

- Bernard Dumas, Michel Séguier, Construire des actions collectives. Développer les solidarités., Chronique Sociale . 1997.
- Jacques Donzelot avec Catherine Mével et Anne Wyvekens, Faire Société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France , Seuil 2003.
- Jean-Luc Graven, Anne Catherine Berne, Pascaline Nové-Josserand, Pédagogie du développement social – Faire cause commune, Chronique Sociale, 2008.
- Saul Alinsky, Manuel de l'animateur social. Une action directe non violente, Seuil, « Point-Politique », 1976.
- Collectif Réseau Capacitation Citoyenne, . Ed. Arpenteurs- Periferia, 2005
- Paulo Freire, L'éducation, pratique de la liberté, Editions du Cerf, 1971(Publié en facsimilé par ASDIC, 1996)

- Estelle Granet et collectif Solidariedade, Porto Alegre. Les voix de la démocratie, Charles Léopold Mayer, « Syllepse », 2003
- Catherine Neveu, Citoyenneté et espace public. Habitants, jeunes et citoyens dans une ville du Nord ,Septentrion, 2003
- Suzanne Rosenberg, Marion Carrel, Face à l'insécurité sociale. Désamorcer les conflits entre usagers et agents des services publics, La Découverte, 2002.

Modalités d'évaluation : CC : dossier réalisé par groupe en TD et exposé (1ère et 2nde session)

Semestres 3 UE10 : Langues vivantes

UE commune aux 3 spécialités SDS, GOS, SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Anglais »

Nom de l'enseignant responsable : Haley Dermody

Nombre d'heures : 18 / semestre

Langue d'enseignement : Anglais

Pré-requis : Des connaissances de base de l'anglais sont nécessaires. Ce cours n'est pas un cours d'initiation. Il s'agit de consolider le niveau B1 du CECRL pour valider B2 (utilisateur indépendant) ou C1 (utilisateur expérimenté).

Compétences visées : Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et écrite, médiation.

(B1, B2 vers C1) comprendre des documents sonores (conférences, discours, argumentations, émissions TV et radio, bulletins d'informations, films et séries... en langue standard) et en restituer le contenu, comprendre des articles de presse et des rapports sur des questions contemporaines, communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui permet une interaction normale avec un locuteur compétent dans la langue cible, participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions, interagir, mettre en valeur la signification des faits, événements, expériences, justifier des idées et coopérer, faire des descriptions claires et détaillées sur des sujets relatifs à mes centres d'intérêt, développer un point de vue sur un sujet d'actualité, écrire des textes clairs et détaillés sur des sujets en rapport avec mes centres d'intérêt, écrire un essai ou une argumentation, et enfin, transmettre des informations, inviter les participants à réagir aux idées des uns et des autres, développer les idées des autres...

Contenu de la formation : Entraînement et évaluation des différentes compétences langagières.

1/Compréhension orale et expression écrite.

Evaluation des compétences linguistiques travaillées en cours : grammaire, lexique, structures et notions... en lien avec les thèmes étudiés.

2/Compréhension écrite.

3/Expression orale.

Entraînement aux exercices du PET, FCE ou Advanced.(examens de Cambridge)

Travail de l'étudiant hors présentiel : 2-3 heures / semaine pour préparer les exercices avant le cours et revoir les points nouveaux après le cours.

Bibliographie succincte :

Oxford Advanced Learner's Dictionary

Dictionary of Social Work, compiled by John Pierson and Martin Thomas, Collins, 2002, ISBN: 0-00-714396-6

Berland - Delépine, S. Grammaire pratique de l'anglais ; - OPHRYS, ISBN: 2-7080- 0624-X

La communication scientifique en anglais, Souillard, Alain et Françoise Souillard, BMS.2003

Modalités d'évaluation : CC

1er semestre évaluation de la compréhension orale et de l'expression écrite, évaluation des compétences linguistiques (1 au cours du semestre, l'autre en fin de semestre) ; 2e semestre : évaluation de la compréhension de l'écrite au cours du semestre, évaluation de l'expression orale en interaction et en continu, en fin du semestre.

Semestre 4 - UE1 – Approches sociologiques et professionnelles du développement social 2

UE commune aux 3 parcours SDS, GOS & SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

-EC : Séminaire « Approches socioprofessionnelle du développement social »

Nom de l'enseignant responsable : Vanessa Stettinger

Noms des intervenants : Deux intervenants sont prévus. Ils varient d'une année à l'autre, en fonction des propositions faites par les étudiants.

Nombre d'heures : 48h

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Connaissance des politiques sociales

Compétences visées : - Appréhender sous l'angle des théories sociologiques et des pratiques professionnelles les enjeux et modes d'organisation du développement social territorialisé.

- Débattre avec des chercheurs et professionnels travaillant dans différents domaines du développement social.

- Recul réflexif par rapport aux expériences professionnelles des étudiants ; capacité à innover dans le domaine.

Contenu de la formation : Ce séminaire constitue un lieu de rencontre et d'échanges sur le thème du développement social local. Il vise à confronter les regards de chercheurs spécialisés, de praticiens et d'étudiants sur les différents métiers et les évolutions à l'œuvre dans le champ du développement social. Il s'organise autour de deux types de séances. Le premier type, dans le prolongement de l'UE1 du 1^{er} semestre, se base sur l'intervention de chercheurs et professionnels travaillant dans différents domaines du développement social. Le second type vise à permettre aux étudiants des trois parcours d'échanger autour des travaux de recherche, de recherche – action et de stage entrepris par les uns et les autres.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lectures, révision, préparation des débats

Bibliographie succincte :

J-L Graven, A-C Berne, P. Nové-Josserand, 2008, Pédagogie du développement social – Faire cause commune, Chronique Sociale.

M.-H. Bacqué, C. Biewener, 2013, L'empowerment, une pratique émancipatrice, Paris, La Découverte.

Carrel M., 2013, Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Lyon, ENS Editions.

S. Rosenberg, 2009, « Participation des habitants : des luttes urbaines à l'institutionnalisation ? », in Carrel M., Neveu C., Ion J. (dir.), Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville, Paris, L'Harmattan.

D. Ventelou, 2006, « L'action sociale comme propédeutique de l'exercice démocratique », EMPAN, n° 64, p. 46-53.

Modalités d'évaluation : CC : Présentation de leur stage ou recherche-action ou mémoire de recherche.

Semestre 4 - UE 2 Approche sociologique et professionnelle de la dépendance et du handicap

UE commune aux 3 parcours SDS, GOS & SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Approche sociologique et professionnelle de la dépendance et du handicap »

Nom de l'enseignant responsable : Bernard Ennuyer

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : On attend des étudiants quelques connaissances des politiques sociales vieillesse, handicap et du système administratif (Aide sociale, Sécurité sociale)

Compétences visées : Il s'agit de permettre aux étudiants de s'approprier les notions de dépendance et de handicap à travers leurs définitions et la mise en œuvre de ces concepts dans l'élaboration des politiques publiques en direction des « personnes âgées » et des « personnes handicapées ». L'enseignement vise à leur permettre, grâce à l'analyse sociologique appliquée à ce terrain, de mettre en œuvre une réflexion permettant un regard critique sur ces notions de dépendance, de handicap et de perte d'autonomie et sur leur utilisation dans la mise en place des politiques publiques à travers des prestations, des institutions et services divers, afin éventuellement de les réorienter sur le terrain quand ils seront des professionnels ayant en charge l'application, voire la modification de ces politiques sociales au sens large.

Contenu de la formation :

La notion de dépendance et ses définitions

Les différentes définitions du handicap au cours de l'histoire

Autonomie et perte d'autonomie : les définitions et les représentations sociales associées

La notion de désavantage social : La classification internationale dite « CIF » de 2001.

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

La loi du 28 décembre 2015 dite loi d'adaptation de la société au vieillissement : contenu et vision critique.

La caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et le droit universel à prestation de compensation

Le débat français autour du « cinquième risque »

Les différentes structures, institutions et prestations du champ du « handicap » et du champ des « personnes âgées dépendantes ».

Les outils d'évaluation des personnes en situation de handicap et leur pertinence (AGGIR, GEVA, RAI, etc.)

Travail de l'étudiant hors présentiel : On peut souhaiter que les étudiants lisent les documents qui leur seront apportés en support de l'enseignement et transmis par mail au fur et à mesure de l'avancée des cours.

Bibliographie succincte :

Introduction à la Classification internationale du fonctionnement, de la santé et du handicap.

Rapport de la Cour des comptes, 2005, *les personnes âgées dépendantes*.

Loi ASV du 28 décembre 2015

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Stiker H-J. (2009) *les métamorphoses du handicap de 1970 à nos jours*, Presses Universitaires de Grenoble

Ville I., Fillion E., Ravaud J-F. (2014). *Introduction à la sociologie du handicap, histoire, politiques et expériences*, De Boeck.

Ennuyer B. (2003). *Les malentendus de la dépendance*, Dunod.

Modalités d'évaluation : dossier

Le travail de validation, document de 10 à 15 pages, nécessitera de leur part une réflexion critique sur une institution ou un dispositif en place dans le champ de la dépendance ou du handicap sur le modèle suivant : un rapide historique, l'actualité du dispositif ou de l'institution, une critique éventuelle et des propositions de modification ou d'amélioration.

Semestre 4 - UE3 – Collectivités territoriales

UE spécifique au parcours SDS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Collectivités territoriales »

Nom de l'enseignant responsable : Valérie Arekian

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Aucun

Compétences visées : Ce cours doit permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances indispensables en vue d'appréhender d'une part, l'organisation territoriale de la République issue de la décentralisation et d'autre part, le fonctionnement de cet état décentralisé.

Si l'optique juridique est privilégiée, elle n'est pas -loin s'en faut- exclusive. Le présent enseignement nécessite de constantes références à l'analyse socio-politique ; celle-ci renvoie à l'examen de la dynamique et des rapports de force entre les collectivités territoriales, les acteurs locaux, les citoyens et l'Etat. A l'issue dudit séminaire, les étudiants doivent être en mesure de comprendre que si la décentralisation est avant tout un mode d'organisation administrative, elle est également un processus en tension permanente.

Contenu de la formation :

Il est ordonné autour des thématiques suivantes :

- Les origines et les étapes de la décentralisation ;
- La structure des collectivités territoriales (organes, mode de désignation) ;
- L'intercommunalité ;
- Les compétences des collectivités territoriales ;
- Le rôle des collectivités territoriales dans l'élaboration des politiques publiques ;
- La participation des citoyens à la définition des politiques publiques.

Travail de l'étudiant hors présentiel :

- Participation ;
- Lecture obligatoire des documents distribués ;
- Préparation et présentation d'un exposé

Bibliographie succincte :

- L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT et P. RAVINET (dir.), 3ème édition, 2010, Dictionnaire des politiques publiques, Presses de Sciences Po., Paris.
- A.-C. DOUILLET et A. FAURE (dir.), 2005, L'action publique et la question territoriale, PUG, Grenoble.
- Dossier, « Dépendance, santé et précarité. Les enjeux pour 2012 », Revue politique et parlementaire, n° 1058, janvier / mars 2011.
- Dossier, « La réforme des collectivités locales. Quel bilan ? », Regards sur l'actualité, mars 2011.

-Dossier, « Les collectivités territoriales : 30 ans de décentralisation », Les cahiers français, n°362, mai / juin 2011.

-Rapport d'information (T1), n° 666, 2010 / 2011, La RGPP : un défi pour les collectivités territoriales et les territoires, Dominique de LEGGE, Sénat, Paris.

Modalités d'évaluation : CC

Semestres 4 UE 4 : Langues vivantes

UE commune aux 3 spécialités SDS, GOS, SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Anglais »

Nom de l'enseignant responsable : Haley Dermody

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Anglais

Pré-requis : Des connaissances de base de l'anglais sont nécessaires. Ce cours n'est pas un cours d'initiation. Il s'agit de consolider le niveau B1 du CECRL pour valider B2 (utilisateur indépendant) ou C1 (utilisateur expérimenté).

Compétences visées : Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et écrite, médiation.

(B1, B2 vers C1) comprendre des documents sonores (conférences, discours, argumentations, émissions TV et radio, bulletins d'informations, films et séries... en langue standard) et en restituer le contenu, comprendre des articles de presse et des rapports sur des questions contemporaines, communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui permet une interaction normale avec un locuteur compétent dans la langue cible, participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions, interagir, mettre en valeur la signification des faits, événements, expériences, justifier des idées et coopérer, faire des descriptions claires et détaillées sur des sujets relatifs à mes centres d'intérêt, développer un point de vue sur un sujet d'actualité, écrire des textes clairs et détaillés sur des sujets en rapport avec mes centres d'intérêt, écrire un essai ou une argumentation, et enfin, transmettre des informations, inviter les participants à réagir aux idées des uns et des autres, développer les idées des autres...

Contenu de la formation : Entraînement et évaluation des différentes compétences langagières.

1/Compréhension orale et expression écrite.

Evaluation des compétences linguistiques travaillées en cours : grammaire, lexique, structures et notions... en lien avec les thèmes étudiés.

2/Compréhension écrite.

3/Expression orale.

Entraînement aux exercices du PET, FCE ou Advanced.(examens de Cambridge)

Travail de l'étudiant hors présentiel : 2-3 heures / semaine pour préparer les exercices avant le cours et revoir les points nouveaux après le cours.

Bibliographie succincte :

Oxford Advanced Learner's Dictionary

Dictionary of Social Work, compiled by John Pierson and Martin Thomas, Collins, 2002, ISBN: 0-00-714396-6

Berland - Delépine, S. Grammaire pratique de l'anglais ; - OPHRYS, ISBN: 2-7080- 0624-X

La communication scientifique en anglais, Souillard, Alain et Françoise Souillard, BMS.2003

Modalités d'évaluation : CC

1er semestre évaluation de la compréhension orale et de l'expression écrite, évaluation des compétences linguistiques (1 au cours du semestre, l'autre en fin de semestre) ; 2e semestre : évaluation de la compréhension de l'écrite au cours du semestre, évaluation de l'expression orale en interaction et en continu, en fin du semestre.

Semestre 4 : UE5 – Mémoire professionnel,

UE spécifique au parcours SDS

Nombre de crédits à l'UE : 18

- EC : « Mémoire professionnel »

Nom des enseignants responsables : Vincent Caradec, Aline Chamahian, Marion Carrel, Vanessa Stettinger et autres.

Nombre d'heures : 50h par groupe de projet (3 groupes)

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis :

- Avoir déjà mené une recherche théorique et empirique dans le cadre d'un mémoire (tel que le Dossier de recherche en M1)
- Connaître le champ du développement social et la sociologie

Compétences visées :

Etre en capacité de produire collectivement un projet de développement social, conjuguant analyse et préconisations, sur un sujet soumis par un commanditaire institutionnel.

Concevoir et mener une enquête qualitative et/ou quantitative en sciences sociales

Ajuster le projet de développement social selon le déroulement de l'enquête et des retours du commanditaire lors des comités de pilotage.

Travailler en groupe et planifier les différentes étapes de travail (voir infra)

Contenu de la formation : Ce projet de développement social présente l'originalité – et l'intérêt pédagogique – de constituer un travail collectif, réalisé par petits groupes d'étudiants (5 ou 6) qui découvrent ainsi les vertus et les difficultés d'un projet réalisé à plusieurs. Afin de réaliser l'étude ou « recherche-action » sur le thème décidé en concertation avec le commanditaire, chaque groupe est placé sous la responsabilité d'un encadrant de l'équipe pédagogique et rencontre régulièrement le comité de pilotage. Le commanditaire peut-être une collectivité territoriale (commune, conseil général, conseil régional) ou une association.

Le projet intègre un diagnostic et/ou l'analyse du problème, la conception de l'action, le montage financier, les instruments d'évaluation. Selon les situations, il peut s'inscrire dans une démarche participative et inter-partenaire.

Le travail se déroule entre novembre et juin. Le groupe d'étudiants s'organise, sous la responsabilité de l'enseignant référent, pour mener à bien les différentes étapes :

- Lectures préparatoires sociologiques et méthodologiques
- Prises de contact avec le terrain
- Elaboration de la problématique et du protocole d'enquête
- Préparation et présentations de l'avancement de l'enquête en comités de pilotage
- Observations, passation d'entretiens, de questionnaires
- Analyse du matériau récolté
- Rédaction collective du mémoire professionnel
- Rédaction de la synthèse du mémoire
- Présentation des résultats au commanditaire

Ce travail s'achève par une soutenance universitaire devant un jury composé de cinq membres : les universitaires responsables des trois groupes de développement social, un représentant du commanditaire et un expert extérieur.

Pour un aperçu des travaux effectués les années précédentes, consulter le site :

<http://www.univ-lille3.fr/ufr-deccid/sds/travaux/>

Travail de l'étudiant hors présentiel : Une grande partie du travail des étudiants est en hors présentiel, sachant que le groupe est régulièrement réuni par l'enseignant référent (séminaires, réunions)

Bibliographie succincte :

-Ouvrages de méthodologie en sciences sociales

-Ouvrages spécialisés sur le développement social, selon le thème du groupe

Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu

- Evaluation du travail hors présentiel : Evaluations intermédiaires lors de réunions, et comités de pilotage. Evaluation finale lors de la soutenance.

- **Stage optionnel**

Parcours Gestion des organismes sociaux

Organisation de la 2^{ème} année – Master 2 Gestion des Organismes Sociaux (G.O.S)

1^{er} Semestre

UE 1 Ects : 3	UE 2 Ects : 3	UE 3 Ects : 3	UE 4 Ects : 3	UE 5 Ects : 3
Approche socio et prof du dvpt social 1	Sociologie comparée des systèmes de protection sociale	Droit public et administratif	Comptabilité et gestion	Gestion stratégique, financière et humaine et du projet de dvpt

UE 6 Ects : 3	UE 7 Ects : 3	UE 8 Ects : 3	UE 9 Ects : 3	UE 10 Ects : 3
Gestion de ressources humaines et management d'équipe	Evaluation et démarche qualité	Agir et communiquer en milieu pro.	Droit du travail	Langue vivante

2^{ème} Semestre

UE 1 Ects : 3	UE 2 Ects : 3	UE 3 Ects : 3	UE 4 Ects : 3	UE 5 Ects : 18
Approche socio et prof du dvpt social 2	Approche socio et pro De la dépendance et du handicap	Comptabilité approfondie	Langue vivante	Stage, mémoire et soutenance

Semestre 3 - UE1 – Approches sociologiques et professionnelles du développement

UE commune aux 3 parcours SDS, GOS & SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

-EC : Séminaire « Approches sociologiques et professionnelles du développement social »

Nom de l'enseignant responsable : Marion Carrel

Noms des intervenants : Les intervenants varient d'une année à l'autre.

Nombre d'heures : 24h

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Connaissance des politiques sociales

Compétences visées :

- Appréhender sous l'angle des théories sociologiques et des pratiques professionnelles les enjeux et modes d'organisation du développement social territorialisé.
- Débattre avec des chercheurs et professionnels travaillant dans différents domaines du développement social.
- Recul réflexif par rapport aux expériences professionnelles des étudiants.

Contenu de la formation : Ce séminaire constitue un lieu de rencontre et d'échanges sur le thème du développement social local. Il vise à confronter les regards de chercheurs spécialisés et de praticiens. Evolutif, ce séminaire se structure autour de quelques dimensions privilégiées, telles que :

- L'histoire du développement social, des démarches initiées dans les années soixante-dix aux déclinaisons actuelles de l'empowerment.

L'appui aux associations, entre projets de structures et développement social

- Les évolutions dans les professions de l'éducation, de l'animation, de la petite enfance, de l'aide à la personne, du logement social, du secteur social et médico-social

- La loi 2002-2 et ses implications en matière de participation et de concertation

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lectures, révision, préparation des débats

Bibliographie succincte :

Graven J-L, Berne A-C, Nové-Josserand P., 2008, *Pédagogie du développement social, Faire cause commune*, Chronique Sociale.

Bacqué M.-H., Biewener C., 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte.

Carrel M., 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Editions.

Modalités d'évaluation : CC : Dossier portant sur le contenu des séances

Semestre 3 - UE 2 Sociologie Comparée des systèmes de protection sociale

UE commune aux 3 parcours SDS, GOS & SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Sociologie comparée des systèmes de protection sociale »

Nom de l'enseignant responsable : Yann Le Lann

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Aucun

Compétences visées : Connaissance des systèmes européens de protection sociale, développement d'une analyse critique des mécanismes de protection sociale.

Contenu de la formation : Ce cours propose une analyse transversale et comparée des politiques sociales contemporaines, principalement européennes. Il vise à éclairer les lignes de clivage qui traversent aujourd'hui les modes d'intervention publique en Europe, à dégager leurs fondements sociaux et culturels, et à dessiner ainsi les contours d'un « modèle social français ». S'appuyant sur des recherches qui mobilisent tout l'arsenal du sociologue (enquête statistique, ethnographie, observation directe, comparatisme), cet enseignement livre quelques outils analytiques nécessaires à la compréhension des différents systèmes de protection sociale, de leurs effets sociaux et de leurs tendances d'évolution.

La première partie traite de l'émergence de la question sociale en Europe et de la mise en place de différents types de systèmes de protection sociale pour y faire face. La deuxième se centre sur le modèle de protection sociale français, analysé au regard des autres modèles. La troisième s'appuie sur des études de cas pour analyser les effets de ces systèmes de protection sociale dans divers domaines concernés.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Participation, lectures obligatoires

Bibliographie succincte :

CASTEL R., 1995, Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Fayard
CASTEL R., 2003, L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?, Le Seuil/La République des idées

ESPING-ANDERSEN G, 1999, Les trois mondes de l'Etat-Providence. Essai sur le capitalisme moderne, Paris, PUF, « Le Lien Social ».

JOIN-LAMBERT M.-T. 1994, Politiques sociales, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques & Dalloz

MENY Y. et THOENIG J.-C. 1989, Les Politiques publiques, PUF

ROSANVALLON P., 1995, La Nouvelle Question sociale, Seuil

Modalités d'évaluation : CC

Semestre 3 - UE 3 Droit Public et administratif

UE commune aux 2 parcours SDS & GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Droit public et droit administratif »

Nom de l'enseignant responsable : Thierry Dallongeville

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Aucun

Compétences visées : Cet enseignement doit permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances de base en droit constitutionnel (Institutions de la Vè République et de l'Union européenne) et en droit administratif (l'Etat et ses services déconcentrés, les collectivités territoriales).

Deux objectifs sont plus précisément visés :

- 1) Permettre aux étudiants d'appréhender la complexité de l'organisation de l'administration française et du service public
- 2) Acquérir les connaissances fondamentales pouvant les préparer aux concours de la fonction publique.

Contenu de la formation :

- Les compétences de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics
- L'activité de service public, ses modes de gestion en France et dans l'Union européenne
- Organisation institutionnelle de l'Etat et des collectivités territoriales
- La question des finances publiques : la LOLF, le vote du budget de l'Etat et ses déclinaisons régionales, les finances des collectivités territoriales, les comptes de la protection sociale
- Le droit des associations

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lectures et révisions

Bibliographie succincte :

B. CHANTEBOUT, Droit constitutionnel et science politique, Armand Colin, Collection U.

G. DUPUIS, M. J. GUEDON, P. CHRESTIEN, Droit administratif, Armand Colin, Collection U, 8ème édition, 2004.

FRIER P-L, Précis de droit administratif, Montchrestien, Collectif Domat Droit public.

H. RENOUT, Institutions européennes, Paradigme CPU.

Modalités d'évaluation : CC

- Evaluation du travail hors présentiel

Semestre 3 - UE4 – Comptabilité et Gestion

UE commune aux 2 parcours SDS & GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Comptabilité et Gestion : notions fondamentales »

Nom de l'enseignant responsable : Madjid Bounoua

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Aucun

Compétences visées : Comprendre et maîtriser les informations comptables produites par les associations du secteur sanitaire et social. Savoir exploiter ces informations en vue de l'analyse financière et de l'élaboration des budgets.

Contenu de la formation :

- 1) Notions fondamentales de la comptabilité nationale
Introduction au système français de la comptabilité nationale
- 2) Notions fondamentales de comptabilité générale
Objectifs et principes de la modélisation comptable ;
Relations avec les tiers et comptabilisation des opérations courantes ;
Travaux de fin d'exercice et élaboration du compte de résultat et du bilan.
- 2) Notions fondamentales d'analyse financière
Du bilan comptable au bilan fonctionnel ;
Besoin ou excédent de fonds de roulement ;
Les ratios
Soldes intermédiaires de gestion et capacité d'autofinancement.
- 3) Introduction à la gestion prévisionnelle
Budget des investissements
Budget de fonctionnement (charges et produits)
Budget de trésorerie et plan de financement
Travail de l'étudiant hors présentiel :
Relecture des cours et préparation d'exercices

Bibliographie succincte :

- Jaouen F., 2009, Comptabilité et gestion des associations, Paris, éditions D. Delmas
Grandguillot B., Grandguillot F., 2010, Comptabilité générale, Paris, Gualino éditeur.
Grandguillot B., Grandguillot F., 2011, L'essentiel de l'analyse financière, Paris, Gualino éditeur.

Modalités d'évaluation :

- Première session : CC deux devoirs composés d'exercices ;
- Seconde session : CC un devoir composé d'exercices

Semestre 3 - UE 5 Gestion Stratégique, financière & humaine du projet de développement

UE commune aux 2 parcours SDS & GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Gestion Stratégique, financière & humaine du projet de développement »

Nom de l'enseignant responsable : Jean-François Accart

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : De préférence avoir déjà suivi des cours de méthodologie du projet.

Compétences visées : Les étudiants seront capables à l'issue de la formation de :

Connaître les enjeux d'un pilotage stratégique des projets

Appréhender l'importance de la dimension humaine du projet.

Acquérir les méthodes de la conduite des actions en groupe.

Analyser les jeux d'acteurs dans le pilotage des projets.

Comprendre les stratégies inhérentes au financement des projets.

Réfléchir sur les différentes approches de l'évaluation des actions professionnelles

Contenu de la formation :

Rappel du schéma fondamental de la conduite des projets.

Anomalies de fonctionnement d'un groupe projet.

Composition et fonctionnement d'une équipe projet.

La dimension humaine du projet et son impact sur la réussite du projet.

Comment financer son projet ? Subventions, appels à projets, financements alternatifs, autofinancement, mécénat...

Par qui et combien ?

Comment élaborer un dossier de demande de subvention, règles, stratégies et suivi.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Travail par groupe sur un projet et /ou sur la préparation d'un exposé.

Bibliographie succincte :

Tony NOCE & Patrick PARADOWSKI, 2004 (2e édition), Elaborer un projet, guide stratégique, Ed. Chronique Sociale.

Modalités d'évaluation : CC Exposé par groupe, animation de débat.

Contrôle de connaissance sur les méthodes vues en cours.

Semestre 3 - UE 6 Gestion de ressources humaines et management d'équipe

UE commune aux 2 parcours SDS & GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Gestion des ressources humaines et management d'équipe »

Nom de l'enseignant responsable : Jean-Luc Bizeur

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Droit du travail et sociologie des organisations (bases)

Compétences visées : Concernant la GRH, l'objectif est double : préciser le contexte de la GRH et présenter quelques unes de ses notions de base. La GRH est plus une pratique qu'une discipline. Le cours permet de situer la GRH comme un point de rencontre entre sociologie du travail et des relations sociales, droit du travail et psychologie du travail. Dans ce cadre, l'étudiant est poussé à rassembler ses connaissances de chacune des disciplines afin de comprendre les interactions avec la GRH.

Concernant le management, le cours a pour objectif de cerner les enjeux et de présenter des outils d'analyse des situations de travail. Plutôt que de donner des techniques prêtes à être utilisées, le cours vise à prendre conscience des données et conséquences des choix de management.

Contenu de la formation : Le cours aborde les notions de base de la GRH moderne : compétences, évaluation, gestion prévisionnelle, management participatif, stress et risques psychosociaux... Il ne s'agit pas de donner des méthodes « clés en main » mais plutôt de présenter les différentes pratiques existantes.

L'enseignement est basé autant sur des présentations théoriques que sur des exemples ou mises en situation pratiques. Enfin, à travers quelques exemples dédiés aux modes de recrutement ou aux comportements des groupes de travail, le module de GRH se veut une ouverture sur le monde du travail pour les étudiants.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Outre le travail d'approfondissement basé sur des éléments ou bibliographies fournis en cours, les étudiants doivent rédiger un travail de GRH (groupe de 2 maximum) sur une expérience vécue au travail ou sur un sujet donné par l'enseignant.

Bibliographie succincte :

- Jacques LE GOFF, 2002, Droit du Travail et société, Presses Universitaires de Rennes
- Loïc CADIN et Francis GUERIN, 2004, GRH. Pratiques et éléments de théorie, Editions Dunod
- Sandra BELLIER, 2001, Panorama de la GRH, Editions Liaison
- Jean-Pierre LE GOFF, 2006, Les illusions du management, La Découverte
- F. PICHault et J. NIZET, 2000, Les pratiques de GRH, Seuil
- J.L. BIZEUR, I. FARCHY, P. DEMAEN, Tests de jugement situationnel, Orseu

Modalités d'évaluation : CC, contrôle final basé sur un dossier à rédiger.

Semestre 3 - UE 7 Evaluation et démarche qualité

UE commune aux 2 parcours SDS & GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Evaluation et démarche qualité »

Nom de l'enseignant responsable : Séverine Soetaert et Sylvia Valentim

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Capacité d'analyse

Compétences visées : Etre sensibilisé aux concepts et aux modalités de mise en œuvre de démarche qualité et d'évaluation dans le secteur médicosocial notamment dans les champs de la petite enfance et des personnes âgées.

Contenu de la formation :

Le cours présente l'approche de la démarche qualité et son évaluation en deux temps :

- Historique, définition, législation

- Les différentes étapes nécessaires à la mise en place d'une démarche qualité et son évaluation.

- Une approche critique de la démarche qualité et de l'évaluation

Des cas concrets et exercices pratiques issus du secteur gérontologique et de la petite enfance illustrent le cours.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lectures et révisions en vue de l'évaluation

Bibliographie succincte :

Michel COULON, Jean-François CREHIN, 2001, Garantir la qualité dans le médicosocial, AFNOR.
DGAS (Direction générale de l'action sociale), 2004, Guide méthodologique pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux : démarche qualité-évaluation externe et recours à un prestataire.

Gilbert RACINE, 2001, La démarche qualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Berger-Levrault, « Repère – Age ».

ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux), 2009, La conduite de l'évaluation interne dans les établissements et services visés à l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Sous la direction de Sylvie Raya, Catherine Bouve et Pierre Moisset, 2009, Pour un accueil de qualité de la petite enfance, quel curriculum, ERES

Gunilla Dahlberg, Peter Moss et Alan Pence. 2012, Au-delà de la qualité dans l'accueil et l'éducation de la petite enfance : Les langages de l'évaluation, ERES

Jean-François Bernoux, 2004, L'évaluation participative au service du développement social, DUNOD

Michel Chauvière, 2010, Trop de gestion tue le social : essai sur une discrète chalandisation, LA DECOUVERTE

Modalités d'évaluation : CC : évaluation au cours d'une séance

Semestre 3 - UE 8 Agir et communiquer en milieu professionnel

UE commune aux 2 parcours SDS & GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Agir et de communiquer en milieu professionnel

Nom de l'enseignant responsable : Caroline Senez

Nombre d'heures : 24h

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : Maîtrise de l'environnement de gestion de fichiers (Windows ou Macintosh). Pratique des outils bureautiques et des outils du web courants

Compétences visées :

- Acquérir une bonne connaissance des outils collaboratifs du web
- Maîtriser les outils de structuration d'un document long (automatiser la mise en forme de paragraphes et d'un document, générer automatiquement des tables des matières et d'index, partager, publier, diffuser et protéger les documents)
- Savoir créer des tableaux, utiliser des formules de calcul et de mise en forme, et créer des graphiques (fonctionnalités d'un tableur)
- Savoir communiquer dans un contexte professionnel

Contenu de la formation :

- Analyse des outils collaboratifs
- Formation aux fonctionnalités d'un traitement de texte
- Formation aux fonctionnalités d'un tableur
- Séances de mise en situation de communication dans un contexte professionnel

Travail de l'étudiant hors présentiel : Analyse des outils collaboratifs et rédaction d'une fiche descriptive d'un outil ou d'un service en particulier.

Bibliographie succincte : La bibliographie sera donnée au moment des cours.

Modalités d'évaluation : Sessions 1 et 2 = CC : oral

Semestre 3 - UE 9 Droit du travail

UE spécifique au parcours GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Droit du travail »

Nom de l'enseignant responsable : Laurent Draï

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Aucun pré-requis

Compétences visées : Maîtriser les aspects individuels nés de la relation de travail

Contenu de la formation :

- Les sources du droit du travail.
- La relation du travail salariée de sa conclusion à sa rupture.
- Les différentes formes du contrat de travail.

Bibliographie succincte :

J. Pélissier, G. Auzero, E. Dockès, Droit du travail, Précis Dalloz, 26è éd., 2012

Modalités d'évaluation : CC écrit (questions/cas pratiques)

Semestres 3 UE 10 : Langues vivantes

UE commune aux 3 spécialités SDS, GOS, SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Anglais »

Nom de l'enseignant responsable : Haley Dermody

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Anglais

Pré-requis : Des connaissances de base de l'anglais sont nécessaires. Ce cours n'est pas un cours d'initiation. Il s'agit de consolider le niveau B1 du CECRL pour valider B2 (utilisateur indépendant) ou C1 (utilisateur expérimenté).

Compétences visées : Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et écrite, médiation.

(B1, B2 vers C1) comprendre des documents sonores (conférences, discours, argumentations, émissions TV et radio, bulletins d'informations, films et séries... en langue standard) et en restituer le contenu, comprendre des articles de presse et des rapports sur des questions contemporaines, communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui permet une interaction normale avec un locuteur compétent dans la langue cible, participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions, interagir, mettre en valeur la signification des faits, événements, expériences, justifier des idées et coopérer, faire des descriptions claires et détaillées sur des sujets relatifs à mes centres d'intérêt, développer un point de vue sur un sujet d'actualité, écrire des textes clairs et détaillés sur des sujets en rapport avec mes centres d'intérêt, écrire un essai ou une argumentation, et enfin, transmettre des informations, inviter les participants à réagir aux idées des uns et des autres, développer les idées des autres...

Contenu de la formation : Entraînement et évaluation des différentes compétences langagières.

1/Compréhension orale et expression écrite.

Evaluation des compétences linguistiques travaillées en cours : grammaire, lexique, structures et notions... en lien avec les thèmes étudiés.

2/Compréhension écrite.

3/Expression orale.

Entraînement aux exercices du PET, FCE ou Advanced.(examens de Cambridge)

Travail de l'étudiant hors présentiel : 2-3 heures / semaine pour préparer les exercices avant le cours et revoir les points nouveaux après le cours.

Bibliographie succincte :

Oxford Advanced Learner's Dictionary

Dictionary of Social Work, compiled by John Pierson and Martin Thomas, Collins, 2002, ISBN: 0-00-714396-6

Berland - Delépine, S. Grammaire pratique de l'anglais ; - OPHRYS, ISBN: 2-7080- 0624-X

La communication scientifique en anglais, Souillard, Alain et Françoise Souillard, BMS.2003

Modalités d'évaluation : CC

1er semestre évaluation de la compréhension orale et de l'expression écrite, évaluation des compétences linguistiques (1 au cours du semestre, l'autre en fin de semestre) ; 2e semestre : évaluation de la compréhension de l'écrite au cours du semestre, évaluation de l'expression orale en interaction et en continu, en fin du semestre.

Semestre 4 - UE1 – Approches sociologiques et professionnelles du développement social 2

UE commune aux 3 parcours SDS, GOS & SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

-EC : Séminaire « Approches sociologiques et professionnelles du développement social »

Nom de l'enseignant responsable : Vanessa Stettinger

Noms des intervenants : Deux intervenants sont prévus. Ils varient d'une année à l'autre, en fonction des propositions faites par les étudiants.

Nombre d'heures : 48h

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Connaissance des politiques sociales

Compétences visées :

- Appréhender sous l'angle des théories sociologiques et des pratiques professionnelles les enjeux et modes d'organisation du développement social territorialisé.
- Débattre avec des chercheurs et professionnels travaillant dans différents domaines du développement social.
- Recul réflexif par rapport aux expériences professionnelles des étudiants ; capacité à innover dans le domaine.

Contenu de la formation : Ce séminaire constitue un lieu de rencontre et d'échanges sur le thème du développement social local. Il s'organise autour de deux types de séances. Le premier type, dans le prolongement de l'UE1 du 1^{er} semestre, se base sur l'intervention de chercheurs et professionnels travaillant dans différents domaines du développement social. Le second type vise à permettre aux étudiants des trois parcours d'échanger autour des travaux de recherche, de recherche –action et de stage entrepris par les uns et les autres.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lectures, révision, préparation des débats

Bibliographie succincte :

J-L Graven, A-C Berne, P. Nové-Josserand, 2008, Pédagogie du développement social – Faire cause commune, Chronique Sociale.

M.-H. Bacqué, C. Biewener, 2013, L'empowerment, une pratique émancipatrice, Paris, La Découverte.

Carrel M., 2013, Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Lyon, ENS Editions.

S. Rosenberg, 2009, « Participation des habitants : des luttes urbaines à l'institutionnalisation ? », in Carrel M., Neveu C., Ion J. (dir.), Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville, Paris, L'Harmattan.

D. Ventelou, 2006, « L'action sociale comme propédeutique de l'exercice démocratique », EMPAN, n° 64, p. 46-53.

Modalités d'évaluation : CC : Présentation de leur stage ou recherche-action ou mémoire de recherche.

Semestre 4 - UE 2 Approche sociologique et professionnelle de la dépendance et du handicap

UE commune aux 3 parcours SDS, GOS & SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Approche sociologique et professionnelle de la dépendance et du handicap »

Nom de l'enseignant responsable : Bernard Ennuyer

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : On attend des étudiants quelques connaissances des politiques sociales vieillesse, handicap, enfance et du système administratif (Aide sociale, Sécurité sociale)

Compétences visées : A travers l'analyse du Plan Borloo de développement des services à la personne en 2005, il s'agit d'abord de donner aux étudiants des connaissances pratiques sur les dispositifs mis en place. Mais surtout l'enseignement vise à leur permettre, grâce à l'analyse sociologique appliquée à ce terrain, de mettre en oeuvre une réflexion permettant un regard critique sur les politiques publiques, d'une façon générale, afin éventuellement de les réorienter sur le terrain quand ils seront des professionnels ayant en charge l'application, voire la modification de ces politiques sociales au sens large.

Contenu de la formation :

L'historique des services à la personne avant le plan Borloo.

La notion de désavantage social : La classification internationale dite « CIF » de 2001.

La différence entre prestation de service et relation d'aide

Le plan Borloo 2005 et la suite : le plan 2 des services à la personne en 2009

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

La caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et le droit universel à prestation de compensation

Le débat français autour du « cinquième risque »

Un exemple de service d'aide à domicile : l'association « Les Amis Service à domicile »

Un regard critique sur les services à la personne : emploi précaire et aide déqualifiée, personnes en incapacité insuffisamment accompagnées.

Travail de l'étudiant hors présentiel : On peut souhaiter que les étudiants lisent les documents qui leur seront apportés en support de l'enseignement. Ensuite le travail de validation, document de 10 à 15 pages, nécessitera de leur part une réflexion critique sur une question sociale de leur choix.

Bibliographie succincte :

Introduction à la CIF.

Loi du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne, JO du 27 juillet 2005.

CERC, Les services à la personne, janvier 2008.

Rapport Debonneuil, 2008, Les services à la personne, bilan et perspectives.

Agence Nationale des Services à la Personne, Rapport 2009.

www.servicesalapersonne.gouv.fr

Plan 2 de développement des services à la personne, mars 2009.

Rapport de la cour des comptes, 2010, La politique en faveur des services à la personne.

BALZANI B. (dir.), 2010, Les services à la personne, La Documentation Française.

Modalités d'évaluation : dossier

Le travail de validation, document de 10 à 15 pages, nécessitera de leur part une réflexion critique sur une institution ou un dispositif en place dans le champ de la dépendance ou du handicap sur le modèle suivant : un rapide historique, l'actualité du dispositif ou de l'institution, une critique éventuelle et des propositions de modification ou d'amélioration.

Semestre 4 : UE3 – Comptabilité approfondie

UE spécifique au parcours GOS

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Comptabilité approfondie et contrôle de gestion »

Nom de l'enseignant responsable : Madjid Bounoua

Nombre d'heures : 36

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Notions fondamentales en comptabilité générale et analyse financière.

Compétences visées : Connaître les fondamentaux de la comptabilité approfondie des associations et administrations publiques intervenant dans le champ de l'action sociale en vue d'établir le diagnostic financier. Approche de la gestion analytique.

Contenu de la formation :

1) Comptabilité approfondie spécifique aux organismes sociaux :

Obligations comptables des associations et des organismes publics ;

Rattachements obligatoires ou optionnels des charges et produits au résultat de l'exercice ;

Provisionnement des éléments d'actif, provisions réglementées et amortissements dérogatoires ;

Traitement des ressources affectées provenant de la générosité du public et fonds dédiés ;

Convention de financement et résultat sous contrôle de tiers financeur ;

Commodat et suivi des apports avec droit de reprise ;

Echelonnement des subventions d'investissement ;

Sectorisation comptable et comptes de liaison dans une association ;

LOLF et application des instructions comptables M14 et M22 aux organismes sociaux ;

Financement par tarification (dotation globale, prix de journée, taux horaire, etc.) ;

Budget primitif et décisions budgétaires modificatives et définition du compte administratif.

2) Le diagnostic financier

Concepts généraux et concepts spécifiques aux organismes sociaux ;

Bilan comptable, bilan fonctionnel et bilan financier ;

Construction d'un tableau de financement ;

Définition, classification et sélection des ratios ;

Méthodologie schématique du diagnostic financier ;

3) La gestion analytique :

Objectifs et concepts de la comptabilité de gestion et intégration des données extracomptables ;

Centres d'analyse, charges directes ou indirectes, et détermination des coûts réels ;

Distinction des charges communes et ou spécifiques en vue de déterminer des marges spécifiques ;

Définition et détermination des charges variables et charges fixes

Définition et détermination du seuil de rentabilité ;

Usage de la comptabilité de gestion analytique pour l'évaluation des coûts des actions pour une prise de décision.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Relecture des cours et préparation d'exercices

Bibliographie succincte :

UNIOPSS, 2010, Comptabilité des associations, fondations et établissements sociaux et médico-sociaux, Lyon, Juris associations

Paucher, P., 2010, Guide de la gestion financière des établissements sociaux et médicosociaux, Paris, Dunod

Grandguillot B., Grandguillot F., 2010, Comptabilité de gestion, Paris, Gualino éditeur.

Modalités d'évaluation :

- Première session : CC deux devoirs composés d'exercices ;
- Seconde session : CC un devoir composé d'exercices.

Semestres 4 UE 4 : Langues vivantes

UE commune aux 3 spécialités SDS, GOS, SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Anglais spécialisé – L'Anglais de l'action sociale

Nom de l'enseignant responsable : Haley Dermody

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Anglais

Pré-requis : Des connaissances de base de l'anglais sont nécessaires. Ce cours n'est pas un cours d'initiation. Il s'agit de consolider le niveau B1 du CECRL pour valider B2 (utilisateur indépendant) ou C1 (utilisateur expérimenté).

Compétences visées :

Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et écrite, médiation.
(B1, B2 vers C1) comprendre des documents sonores (conférences, discours, argumentations, émissions TV et radio, bulletins d'informations, films et séries... en langue standard) et en restituer le contenu, comprendre des articles de presse et des rapports sur des questions contemporaines, communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui permet une interaction normale avec un locuteur compétent dans la langue cible, participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions, interagir, mettre en valeur la signification des faits, événements, expériences, justifier des idées et coopérer, faire des descriptions claires et détaillées sur des sujets relatifs à mes centres d'intérêt, développer un point de vue sur un sujet d'actualité, écrire des textes clairs et détaillés sur des sujets en rapport avec mes centres d'intérêt, écrire un essai ou une argumentation, et enfin, transmettre des informations, inviter les participants à réagir aux idées des uns et des autres, développer les idées des autres...

Contenu de la formation : Entraînement et évaluation des différentes compétences langagières.

1/Compréhension orale et expression écrite.

Evaluation des compétences linguistiques travaillées en cours : grammaire, lexique, structures et notions... en lien avec les thèmes étudiés.

2/Compréhension écrite.

3/Expression orale.

Entraînement aux exercices du PET, FCE ou Advanced.(examens de Cambridge)

Travail de l'étudiant hors présentiel : 2-3 heures/semaine pour préparer les exercices avant le cours et revoir les points nouveaux après le cours

Bibliographie succincte :

Oxford Advanced Learner's Dictionary

Dictionary of Social Work, compiled by John Pierson and Martin Thomas, Collins, 2002, ISBN: 0-00-714396-6

Berland - Delépine, S. Grammaire pratique de l'anglais ; - OPHRYS, ISBN: 2-7080- 0624-X
La communication scientifique en anglais, Souillard, Alain et Françoise Souillard, BMS.2003

Modalités d'évaluation : CC

1er semestre évaluation de la compréhension orale et de l'expression écrite, évaluation des compétences linguistiques (1 au cours du semestre, l'autre en fin de semestre) ; 2e semestre : évaluation de la compréhension de l'écrite au cours du semestre, évaluation de l'expression orale en interaction et en continu, en fin du semestre.

Semestre 4 : UE5 – Mémoire professionnel.

UE spécifique au parcours GOS

Nombre de crédits à l'UE : 18

- EC : « Mémoire professionnel »

Charge globale du travail étudiant : 200h de décembre à mai

Nom de l'enseignant responsable : Jean-François Accart

Noms des intervenants (s'il y en a plusieurs) : Maîtres des stages

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Capacité d'analyse et d'observation. Etre en capacité de mener une enquête qualitative. Capacité d'adaptation à différents acteurs de la structure d'accueil.

Compétences visées :

Comprendre le fonctionnement et la gouvernance d'un organisme social.

Mettre en pratique les divers enseignements suivis par l'étudiant (Sociologie, GRH, Gestion, Droit, Méthodologie du Projet et autres).

Tisser un réseau professionnel.

Etre capable de réaliser un diagnostic concerté de la structure et proposer des scénarios de changement.

Savoir rédiger un mémoire professionnel et le soutenir devant un jury pluriel.

Contenu de la formation :

Le stage se déroule de Décembre à Mai à raison de 2 jours/ semaine soit 200 heures en moyenne de présence dans la structure d'accueil.

L'étudiant réalise un Diagnostic/Action sur :

- Le projet de l'organisme.

- La conduite des ressources humaines.

- La gestion financière.

- Les partenariats de la structure dans une logique de développement social territorial.

Travail de l'étudiant hors présentiel : L'étudiant rédige 4 écrits d'étapes, supports d'un échange institué avec l'enseignant universitaire référent du mémoire professionnel.

Bibliographie succincte :

Patrick LEFEVRE et Joël BOGDAN, 2006, Guide du management stratégique des organisations sociales et médico-sociales, Dunod.

Ouvrages de méthodologie en sciences sociales.

Ouvrages spécialisés sur la GRH, la Gestion financière, l'évaluation de l'action sociale et autres.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

Parcours Sociologie des âges, de la santé et des vulnérabilités

Organisation de la 2^{ème} année – Master 2 Sociologie des Ages, de la Santé et des Vulnérabilités (S.A.S.V)

1^{er} Semestre

UE 1 Ects : 3	UE 2 Ects : 3	UE 3 Ects : 3	UE 4 Ects : 3	UE 5 Ects : 3	UE 6 Ects : 6
Approche socio et prof du dvpt social 1	Sociologie comparée des systèmes de protection sociale	Séminaire « Ages de la vie et générations »	Séminaire « Questions de Santé »	Séminaire « Questions de recherche » 1	Ecriture d'un article de recherche

UE 7 Ects : 3	UE 8 Ects : 6
Langue vivante	Mémoire de recherche

2^{ème} Semestre

UE 1 Ects : 3	UE 2 Ects : 3	UE 3 Ects : 3	UE 4 Ects : 3	UE 5 Ects : 15	UE 6
Approche socio et prof du dvpt social 2	Approche socio et pro de la dépendance et du handicap	Séminaire « Vulnérabilités et Politiques Sociales »	Séminaire « Questions de recherche » 2	Langue vivante	Mémoire de recherche

Semestre 3 - UE1 – Approches sociologiques et professionnelles du développement social

1

UE commune aux 3 parcours SDS, GOS & SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

-EC : Séminaire « Approches sociologiques et professionnelles du développement social »

Nom de l'enseignant responsable : Marion Carrel

Noms des intervenants : Les intervenants varient d'une année à l'autre. En 2017-2018 il s'agissait d'Ali Bettayeb, Anne Devreese, Pierre Cornette, Romain Joubert et Angélique Philipona.

Nombre d'heures : 48h

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Connaissance des politiques sociales

Compétences visées :

- Appréhender sous l'angle des théories sociologiques et des pratiques professionnelles les enjeux et modes d'organisation du développement social territorialisé.
- Débattre avec des chercheurs et professionnels travaillant dans différents domaines du développement social.
- Recul réflexif par rapport aux expériences professionnelles des étudiants.

Contenu de la formation : Ce séminaire constitue un lieu de rencontre et d'échanges sur le thème du développement social local. Il vise à confronter les regards de chercheurs spécialisés et de praticiens. Evolutif, ce séminaire se structure autour de quelques dimensions privilégiées, telles que :

- L'histoire du développement social, des démarches initiées dans les années soixante-dix aux déclinaisons actuelles de l'empowerment.

L'appui aux associations, entre projets de structures et développement social

- Les évolutions dans les professions de l'éducation, de l'animation, de la petite enfance, de l'aide à la personne, du logement social, du secteur social et médico-social

- La loi 2002-2 et ses implications en matière de participation et de concertation

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lectures, révision, préparation des débats

Bibliographie succincte :

Graven J-L, Berne A-C, Nové-Josserand P., 2008, *Pédagogie du développement social, Faire cause commune*, Chronique Sociale.

Bacqué M.-H., Biewener C., 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte.

Carrel M., 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Editions.

Modalités d'évaluation : CC : Dossier portant sur le contenu des séances

Semestre 3 - UE 2 Sociologie Comparée des systèmes de protection sociale

UE commune aux 3 parcours SDS, GOS & SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Sociologie comparée des systèmes de protection sociale »

Nom de l'enseignant responsable : Yann Le Lann

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Aucun

Compétences visées : Connaissance des systèmes européens de protection sociale, développement d'une analyse critique des mécanismes de protection sociale.

Contenu de la formation : Ce cours propose une analyse transversale et comparée des politiques sociales contemporaines, principalement européennes. Il vise à éclairer les lignes de clivage qui traversent aujourd'hui les modes d'intervention publique en Europe, à dégager leurs fondements sociaux et culturels, et à dessiner ainsi les contours d'un « modèle social français ». S'appuyant sur des recherches qui mobilisent tout l'arsenal du sociologue (enquête statistique, ethnographie, observation directe, comparatisme), cet enseignement livre quelques outils analytiques nécessaires à la compréhension des différents systèmes de protection sociale, de leurs effets sociaux et de leurs tendances d'évolution.

La première partie traite de l'émergence de la question sociale en Europe et de la mise en place de différents types de systèmes de protection sociale pour y faire face. La deuxième se centre sur le modèle de protection sociale français, analysé au regard des autres modèles. La troisième s'appuie sur des études de cas pour analyser les effets de ces systèmes de protection sociale dans divers domaines concernés.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Participation, lectures obligatoires

Bibliographie succincte :

CASTEL R., 1995, Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Fayard

CASTEL R., 2003, L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?, Le Seuil/La République des idées

ESPING-ANDERSEN G, 1999, Les trois mondes de l'Etat-Providence. Essai sur le capitalisme moderne, Paris, PUF, « Le Lien Social ».

JOIN-LAMBERT M.-T. 1994, Politiques sociales, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques & Dalloz

MENY Y. et THOENIG J.-C. 1989, Les Politiques publiques, PUF

ROSANVALLON P., 1995, La Nouvelle Question sociale, Seuil

Modalités d'évaluation : CC écrit (questions)

Semestre 3 - UE3 Séminaire « Ages de la vie et générations »

UE spécifique au parcours SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

Nom de l'enseignant responsable : Vincent Caradec

Noms des intervenants (s'il y en a plusieurs) : voir programme distribué en début d'année

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Une première connaissance des travaux sociologiques sur les âges de la vie est souhaitable.

Compétences visées :

Connaissance des travaux sociologiques sur les âges de la vie.

Capacité à s'approprier une réflexion théorique et à la discuter.

Capacité à mettre en regard questionnement théorique et faits empiriques.

Contenu de la formation :

L'objet de ce séminaire est de faire connaître aux étudiants – et de les amener à discuter – des recherches récentes ou en cours portant sur les âges de la vie, le processus d'avancée en âge et les rapports entre générations. Au fil des séances, il s'agit de s'interroger sur la place que l'âge occupe aujourd'hui dans la structuration des parcours de vie et dans les expériences individuelles. Ce séminaire est adossé aux recherches menées dans l'axe « Avancée en âge, parcours de vie et dynamique des générations » du CERIES.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lectures préparatoires et complémentaires aux séances

Bibliographie succincte :

Vincent CARADEC, 2012, Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, Armand Colin (3ème édition).

Vincent CARADEC, 2004, Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement, PUF.

Cécile VAN DE VELDE, 2008, Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, PUF, 2008.

Modalités d'évaluation : CC : note de synthèse

Semestre 3 – UE4 Séminaire « Questions de santé »

UE spécifique au parcours SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

Nom de l'enseignant responsable : Michel Castra

Noms des intervenants (s'il y en a plusieurs) :

Nombre d'heures :

Langue d'enseignement :

Pré-requis :

Compétences visées :

Contenu de la formation :

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Bibliographie succincte :

Modalités d'évaluation : CC : dossier

Semestre 3 - UE5 Séminaire « Questions de recherche 1 »

UE spécifique au parcours SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

Nom de l'enseignant responsable : Vincent Caradec

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Les étudiants doivent avoir, dans leur cursus antérieur, réalisé un mini-dossier de recherche en sociologie.

Compétences visées : Capacité à élaborer une problématique ; capacité à articuler une perspective théorique et des faits empiriques ; qualités d'exposition orale.

Contenu de la formation : Ce séminaire vise à renforcer les compétences méthodologiques et analytiques des étudiants afin de les accompagner au mieux dans la réalisation de leur mémoire de recherche. Il alterne des séances de discussion critique autour de l'état d'avancement de leur travail de recherche, des séances au cours desquelles sont présentés et discutés les travaux récents ou en cours de chercheurs « seniors » et des séances consacrées à l'approfondissement d'aspects théoriques ou méthodologiques.

Travail de l'étudiant hors présentiel : En-dehors de la présence aux séminaires, la charge de travail consiste à avancer dans la réalisation de son mémoire de recherche.

Modalités d'évaluation : CC : exposé

Semestre 3 - UE 6 Ecriture d'un article sociologique

UE spécifique au parcours SASV

Nombre de crédits à l'UE : 6

Nom de l'enseignant responsable : Vincent Caradec, Michel Castra, Jacques Rodriguez

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : capacités rédactionnelles

Compétences visées : Capacité à rédiger un article scientifique en français.

Contenu de la formation : Il s'agit d'un atelier d'écriture au cours duquel les étudiants seront accompagnés dans l'élaboration d'un texte qui pourra être, au choix, un article tiré du travail de recherche qu'ils ont réalisé l'année précédente, la recension d'un ouvrage ou leur projet de thèse. Le texte qui sera élaboré dans le cadre de cette UE vise à être ensuite proposé à une revue (s'il s'agit d'un article ou d'une recension) ou à constituer l'une des pièces d'un dossier de financement de thèse (dans le cas de la rédaction d'un projet de thèse).

Travail de l'étudiant hors présentiel : élaborations successives de l'article

Modalités d'évaluation : CC - 1ère session : article - 2ème session : article

Semestres 3 UE 7 : Langues vivantes

UE commune aux 3 spécialités SDS, GOS, SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Anglais spécialisé – L'Anglais de l'action sociale

Nom de l'enseignant responsable : Haley Dermody

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Anglais

Pré-requis : Des connaissances de base de l'anglais sont nécessaires. Ce cours n'est pas un cours d'initiation. Il s'agit de consolider le niveau B1 du CECRL pour valider B2 (utilisateur indépendant) ou C1 (utilisateur expérimenté).

Compétences visées :

Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et écrite, médiation.

(B1, B2 vers C1) comprendre des documents sonores (conférences, discours, argumentations, émissions TV et radio, bulletins d'informations, films et séries... en langue standard) et en restituer le contenu, comprendre des articles de presse et des rapports sur des questions contemporaines, communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui permet une interaction normale avec un locuteur compétent dans la langue cible, participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions, interagir, mettre en valeur la signification des faits, événements, expériences, justifier des idées et coopérer, faire des descriptions claires et détaillées sur des sujets relatifs à mes centres d'intérêt, développer un point de vue sur un sujet d'actualité, écrire des textes clairs et détaillés sur des sujets en rapport avec mes centres d'intérêt, écrire un essai ou une argumentation, et enfin, transmettre des informations, inviter les participants à réagir aux idées des uns et des autres, développer les idées des autres...

Contenu de la formation : Entraînement et évaluation des différentes compétences langagières.

1/Compréhension orale et expression écrite.

Evaluation des compétences linguistiques travaillées en cours : grammaire, lexique, structures et notions... en lien avec les thèmes étudiés.

2/Compréhension écrite.

3/Expression orale.

Entraînement aux exercices du PET, FCE ou Advanced.(examens de Cambridge)

Travail de l'étudiant hors présentiel : 2-3 heures/semaine pour préparer les exercices avant le cours et revoir les points nouveaux après le cours

Bibliographie succincte :

Oxford Advanced Learner's Dictionary

Dictionary of Social Work, compiled by John Pierson and Martin Thomas, Collins, 2002, ISBN: 0-00-714396-6

Berland - Delépine, S. Grammaire pratique de l'anglais ; - OPHRYS, ISBN: 2-7080- 0624-X

La communication scientifique en anglais, Souillard, Alain et Françoise Souillard, BMS.2003

Modalités d'évaluation : CC

1er semestre évaluation de la compréhension orale et de l'expression écrite, évaluation des compétences linguistiques (1 au cours du semestre, l'autre en fin de semestre) ; 2e semestre : évaluation de la compréhension de l'écrite au cours du semestre, évaluation de l'expression orale en interaction et en continu, en fin du semestre.

Semestre 3 – UE8 – Mémoire de recherche

UE spécifique au parcours SASV

Nombre de crédits à l'UE : 6

« Mémoire 1 »

Nom de l'enseignant responsable : Vincent Caradec

Noms des intervenants (s'il y en a plusieurs) : Directeur du mémoire

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Les étudiants doivent avoir, dans leur cursus antérieur, réalisé un mini-dossier de recherche en sociologie.

Compétences visées : Capacité à s'approprier une réflexion théorique et à articuler une perspective théorique et des faits empiriques ; capacité à recueillir et à analyser des données d'enquête ; capacité à repérer les sources pertinentes d'information produites par le monde scientifique ; capacités rédactionnelles ; capacité à développer une expertise poussée dans un domaine d'étude particulier.

Contenu de la formation : Dans le cadre du M2 SASV, les étudiants doivent réaliser un mémoire de recherche sociologique d'une centaine de pages sur un thème en lien avec les travaux menés au sein du CERIES et sous la direction d'un enseignant-chercheur du laboratoire. Le matériau recueilli peut l'être dans le cadre d'un stage.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Elaboration d'une problématique, fondée sur une revue des travaux antérieurs ; recueil et analyse du matériau ; écriture du mémoire.

Modalités d'évaluation : CC. communication orale (mini-colloque)

Semestre 4 - UE1 – Approches sociologiques et professionnelles du développement social

2

UE commune aux 3 parcours SDS, GOS & SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

-EC : Séminaire « Approches sociologiques et professionnelles du développement social »

Nom de l'enseignant responsable : Vanessa Stettinger

Noms des intervenants : Deux intervenants sont prévus. Ils varient d'une année à l'autre, en fonction des propositions faites par les étudiants.

Nombre d'heures : 48h

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Connaissance des politiques sociales

Compétences visées :

- Appréhender sous l'angle des théories sociologiques et des pratiques professionnelles les enjeux et modes d'organisation du développement social territorialisé.
- Débattre avec des chercheurs et professionnels travaillant dans différents domaines du développement social.
- Recul réflexif par rapport aux expériences professionnelles des étudiants ; capacité à innover dans le domaine.

Contenu de la formation : Ce séminaire constitue un lieu de rencontre et d'échanges sur le thème du développement social local. Il s'organise autour de deux types de séances. Le premier type, dans le prolongement de l'UE1 du 1^{er} semestre, se base sur l'intervention de chercheurs et professionnels travaillant dans différents domaines du développement social. Le second type vise à permettre aux étudiants des trois parcours d'échanger autour des travaux de recherche, de recherche –action et de stage entrepris par les uns et les autres.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lectures, révision, préparation des débats

Bibliographie succincte :

J-L Graven, A-C Berne, P. Nové-Josserand, 2008, Pédagogie du développement social – Faire cause commune, Chronique Sociale.

M.-H. Bacqué, C. Biewener, 2013, L'empowerment, une pratique émancipatrice, Paris, La Découverte.

Carrel M., 2013, Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Lyon, ENS Editions.

S. Rosenberg, 2009, « Participation des habitants : des luttes urbaines à l'institutionnalisation ? », in Carrel M., Neveu C., Ion J. (dir.), Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville, Paris, L'Harmattan.

D. Ventelou, 2006, « L'action sociale comme propédeutique de l'exercice démocratique », EMPAN, n° 64, p. 46-53.

Modalités d'évaluation : CC : Présentation de leur stage ou recherche-action ou mémoire de recherche.

Semestre 4 - UE 2 Approche sociologique et professionnelle de la dépendance et du handicap

UE commune aux 3 parcours SDS, GOS & SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : « Approche sociologique et professionnelle de la dépendance et du handicap »

Nom de l'enseignant responsable : Bernard Ennuyer

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : On attend des étudiants quelques connaissances des politiques sociales vieillesse, handicap, enfance et du système administratif (Aide sociale, Sécurité sociale)

Compétences visées : A travers l'analyse du Plan Borloo de développement des services à la personne en 2005, il s'agit d'abord de donner aux étudiants des connaissances pratiques sur les dispositifs mis en place. Mais surtout l'enseignement vise à leur permettre, grâce à l'analyse sociologique appliquée à ce terrain, de mettre en oeuvre une réflexion permettant un regard critique sur les politiques publiques, d'une façon générale, afin éventuellement de les réorienter sur le terrain quand ils seront des professionnels ayant en charge l'application, voire la modification de ces politiques sociales au sens large.

Contenu de la formation :

L'historique des services à la personne avant le plan Borloo.

La notion de désavantage social : La classification internationale dite « CIF » de 2001.

La différence entre prestation de service et relation d'aide

Le plan Borloo 2005 et la suite : le plan 2 des services à la personne en 2009

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

La caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et le droit universel à prestation de compensation

Le débat français autour du « cinquième risque »

Un exemple de service d'aide à domicile : l'association « Les Amis Service à domicile »

Un regard critique sur les services à la personne : emploi précaire et aide déqualifiée, personnes en incapacité insuffisamment accompagnées.

Travail de l'étudiant hors présentiel : On peut souhaiter que les étudiants lisent les documents qui leur seront apportés en support de l'enseignement. Ensuite le travail de validation, document de 10 à 15 pages, nécessitera de leur part une réflexion critique sur une question sociale de leur choix.

Bibliographie succincte :

Introduction à la CIF.

Loi du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne, JO du 27 juillet 2005.

CERC, Les services à la personne, janvier 2008.

Rapport Debonneuil, 2008, Les services à la personne, bilan et perspectives.

AgenceNationaldesServicesàlapersonne, Rapport2009.

www.servicesalapersonne.gouv.fr

Plan 2 de développement des services à la personne, mars 2009.

Rapport de la cour des comptes, 2010, La politique en faveur des services à la personne.

BALZANI B. (dir.), 2010, Les services à la personne, La Documentation Française.

Modalités d'évaluation : dossier

Le travail de validation, document de 10 à 15 pages, nécessitera de leur part une réflexion critique sur une institution ou un dispositif en place dans le champ de la dépendance ou du handicap sur le modèle suivant : un rapide historique, l'actualité du dispositif ou de l'institution, une critique éventuelle et des propositions de modification ou d'amélioration.

Semestre 4 – UE 3 Séminaire « Vulnérabilités et politiques sociales »

UE spécifique au parcours SASV

Nom de l'enseignant responsable : Jacques Rodriguez

Noms des intervenants (s'il y en a plusieurs) : voir le programme distribué au début du semestre

Nombre d'heures : 24 heures

Langue d'enseignement : français

Pré-requis : une connaissance des théories sociologiques est souhaitable

Compétences visées :

Connaissance des travaux sociologiques sur la « vulnérabilité sociale » et les risques ;

Capacité à échauffer une problématique, à articuler constats empiriques et réflexions plus théoriques ;

Capacité d'expression écrite et orale

Contenu de la formation :

Ce séminaire a pour objectif de présenter aux étudiants les travaux portant sur la « vulnérabilité sociale ». Sur la base de recherches empiriques permettant de dessiner des « figures de la vulnérabilité » (personnes en situation de handicap ou de précarité professionnelle, enfants, migrants, personnes âgées ou malades, etc.), il s'agira alors de s'interroger sur les contours de cette notion, sur ses affinités avec la notion de risque, popularisée par Ulrich Beck, et sur les enjeux qu'elle soulève en matière d'action publique.

En tant que tel, ce séminaire sera étroitement associé aux recherches menées au sein du CeRIES (Centre de Recherche Individus, Épreuves, Sociétés).

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lectures préparatoires et complémentaires aux séances.

Bibliographie succincte :

Beck U., 2001, La Société du risque. Vers une nouvelle modernité, Paris, Flammarion.

Castel R., 2003, L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?, Paris, Seuil/La République des Idées.

Cohet-Cordey F. (dir), 2000, Vulnérabilité et droit, Grenoble, PUG.

Illich I., 1975, Némésis médicale, Paris, Seuil.

Kokoreff M., Rodriguez J., 2012, Une France en mutations. Globalisation, Etat, Individus, Paris, Payot Poche.

Le Breton D., 2002, Conduites à risque, Paris, PUF.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : dossier

Semestre 4 - UE4 Séminaire « Questions de recherche 2 »

UE spécifique au parcours SASV

Nombre de Crédits à l'UE : 3

Nom de l'enseignant responsable : Vincent Caradec

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Les étudiants doivent avoir, dans leur cursus antérieur, réalisé un mini-dossier de recherche en sociologie.

Compétences visées :

Capacité à élaborer une problématique ; capacité à articuler une perspective théorique et des faits empiriques ; qualités d'exposition orale.

Contenu de la formation : Ce séminaire vise à renforcer les compétences méthodologiques et analytiques des étudiants afin de les accompagner au mieux dans la réalisation de leur mémoire de recherche. Il alterne des séances de discussion critique autour de l'état d'avancement de leur travail de recherche, des séances au cours desquelles sont présentés et discutés les travaux récents ou en cours de chercheurs « seniors » et des séances consacrées à l'approfondissement d'aspects théoriques ou méthodologiques.

Travail de l'étudiant hors présentiel : En-dehors de la présence aux séminaires, la charge de travail consiste à avancer dans la réalisation de son mémoire de recherche.

Modalités d'évaluation : CC : exposé

Semestres 4 UE 5 : Langues vivantes

UE commune aux 3 spécialités SDS, GOS, SASV

Nombre de crédits à l'UE : 3

- EC : Anglais spécialisé – L'Anglais de l'action sociale

Nom de l'enseignant responsable : Haley Dermody

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Anglais

Pré-requis : Des connaissances de base de l'anglais sont nécessaires. Ce cours n'est pas un cours d'initiation. Il s'agit de consolider le niveau B1 du CECRL pour valider B2 (utilisateur indépendant) ou C1 (utilisateur expérimenté).

Compétences visées :

Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et écrite, médiation.

(B1, B2 vers C1) comprendre des documents sonores (conférences, discours, argumentations, émissions TV et radio, bulletins d'informations, films et séries... en langue standard) et en restituer le contenu, comprendre des articles de presse et des rapports sur des questions contemporaines, communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui permet une interaction normale avec un locuteur compétent dans la langue cible, participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions, interagir, mettre en valeur la signification des faits, événements, expériences, justifier des idées et coopérer, faire des descriptions claires et détaillées sur des sujets relatifs à mes centres d'intérêt, développer un point de vue sur un sujet d'actualité, écrire des textes clairs et détaillés sur des sujets en rapport avec mes centres d'intérêt, écrire un essai ou une argumentation, et enfin, transmettre des informations, inviter les participants à réagir aux idées des uns et des autres, développer les idées des autres...

Contenu de la formation : Entraînement et évaluation des différentes compétences langagières.

1/Compréhension orale et expression écrite.

Evaluation des compétences linguistiques travaillées en cours : grammaire, lexicque, structures et notions... en lien avec les thèmes étudiés.

2/Compréhension écrite.

3/Expression orale.

Entraînement aux exercices du PET, FCE ou Advanced.(examens de Cambridge)

Travail de l'étudiant hors présentiel : 2-3 heures/semaine pour préparer les exercices avant le cours et revoir les points nouveaux après le cours

Bibliographie succincte :

Oxford Advanced Learner's Dictionary

Dictionary of Social Work, compiled by John Pierson and Martin Thomas, Collins, 2002, ISBN: 0-00-714396-6

Berland - Delépine, S. Grammaire pratique de l'anglais ; - OPHRYS, ISBN: 2-7080- 0624-X

La communication scientifique en anglais, Souillard, Alain et Françoise Souillard, BMS.2003

Modalités d'évaluation : CC

1er semestre évaluation de la compréhension orale et de l'expression écrite, évaluation des compétences linguistiques (1 au cours du semestre, l'autre en fin de semestre) ; 2e semestre : évaluation de la compréhension de l'écrite au cours du semestre, évaluation de l'expression orale en interaction et en continu, en fin du semestre.

Semestre 4 – UE6 – Mémoire de recherche

UE spécifique au parcours SASV

Nombre de crédits à l'UE : 18

« Mémoire 2 »

Nom de l'enseignant responsable : Vincent Caradec

Noms des intervenants (s'il y en a plusieurs) : Directeur du mémoire

Nombre d'heures : 24

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis : Les étudiants doivent avoir, dans leur cursus antérieur, réalisé un mini-dossier de recherche en sociologie.

Compétences visées : Capacité à s'approprier une réflexion théorique et à articuler une perspective théorique et des faits empiriques ; capacité à recueillir et à analyser des données d'enquête ; capacité à repérer les sources pertinentes d'information produites par le monde scientifique ; capacités rédactionnelles ; capacité à développer une expertise poussée dans un domaine d'étude particulier.

Contenu de la formation : Dans le cadre du M2 SASV, les étudiants doivent réaliser un mémoire de recherche sociologique d'une centaine de pages sur un thème en lien avec les travaux menés au sein du CERIES et sous la direction d'un enseignant-chercheur du laboratoire. Le matériau recueilli peut l'être dans le cadre d'un stage.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Elaboration d'une problématique, fondée sur une revue des travaux antérieurs ; recueil et analyse du matériau ; écriture du mémoire.

Modalités d'évaluation : CC = mémoire (écrit)

LA MAISON DE LA MÉDIATION : informer et prÉvenir

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr
03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES - SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES.

www.univ-lille.fr

Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00
Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

CAMPUS PONT-DE-BOIS

BATIMENT A - ENTREE A8

<p>SCOLARITÉ Accueil général étudiant 03.20.41.62.10 Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>VIE ÉTUDIANTE Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap 03.20.41.70.96 bveh.pdb@univ-lille.fr</p> <p>SANTÉ Centre de santé de l'étudiant 03 20 90 74 05</p>	<p>Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO) 03.20.41.62.46 suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>Hubhouse 03.20.41.60.95/97 hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>INTERNATIONAL Service des relations internationales https://international.univ-lille.fr/ international-shs@univ-lille.fr</p> <p>Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI). 03.20.41.60.29 / 66.59 baei-shs@univ-lille.fr</p>
<p>BÂTIMENT F</p>	<p>BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)</p>
<p>ÉTUDES DOCTORALES École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales</p>	<p>Formation continue et alternance 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr formation-continue.univ-lille.fr</p> <p>Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr</p>
<p>BIBLIOTHÈQUE UNIV.</p>	<p>HALL BATIMENT A</p>
<p>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/</p>	<p>Service Culture 03.20.41.60.25 culture.univ-lille.fr</p> <p>SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 sport.univ-lille.fr</p>



POUR EN SAVOIR PLUS
UNIV-LILLE.FR

Université de Lille

Département Sociologie et développement social

Marie Wasilewski

<https://deccid.univ-lille.fr/sds/>

03.20.41.61.03

marie.wasilewski@univ-lille.fr